Saint JUST la Pendue

Bulletin municipal 2020

Scannez et découvrez la vidéo VUE DU CIEL

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE MANDAT 2020-2026

Romain **COQUARD**
Maire

Lionel **PRAST**
1er adjoint

Stéphanie **GIRAUD**
2e adjointe

Yannick **MONFRAY**
3e adjoint

Marie-Claire **PHILIBERT**
4e adjointe

Alain **BISSAY**
Conseiller délégué

Marie-Hélène
DAMIAN-FARJOT

Stéphane **BABE**

Céline **ANDRÉ**

Céline **VIZIER**

Guillaume **DEHOUX**

Marie-Christine
DAMIAN-FARJOT

Alain **FONTAN**

Laurianne
MICOLON

Guillaume **BARRAS**

Vincent **GRIVOT**

Isabelle **NOTIN**

Raphaël **SUEUR**

Fabienne **MATHELIN**

ÉDITO

Chères Sanjustoises, chers Sanjustois,

2020 s'achève enfin… Cette année écoulée aura été éprouvante à bien des égards pour chacun d'entre nous. Cette crise sans précédent nous a montré que la santé demeurait un enjeu primordial.

Je tenais ici à rendre hommage au personnel du Centre Hospitalier Fernand Merlin, qui, confronté à l'épidémie de COVID-19, a maintenu un service d'excellente qualité en préservant les pensionnaires de la maladie : aucun cas positif déclaré à ce jour ! Grand merci à eux.

Pour ce premier bulletin, je souhaitais également revenir sur plusieurs points positifs de notre début de mandat. Tout d'abord, la prolongation de l'autorisation des lits SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) du Centre Hospitalier Fernand Merlin, jusqu'en 2027. Le conseil municipal est très fier d'avoir obtenu ce renouvellement qui ne s'est pas fait sans effort. L'action menée auprès de l'Agence Régionale de Santé a permis ainsi de pérenniser notre Centre Hospitalier, indispensable dans la filière de soin locale.

Autre projet structurant pour notre commune : la création d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours. Enfin, nous allons pouvoir acquérir en 2021 un terrain pour le développer dans de bonnes conditions. Cette nouvelle localisation située à l'entrée du village, à la Croix Mission, ne représentera notamment plus un danger pour les enfants de l'école et de la crèche. Depuis 2014, ce projet était à l'abandon et c'est une réelle satisfaction de pouvoir sécuriser la circulation dans le centre-bourg et faire perdurer un centre de secours essentiel pour tous les habitants.

Nous devons aller encore plus loin et préparer l'avenir. Pour cela, nous concentrerons nos efforts afin que notre village devienne un véritable pôle de santé.

Travailler dans une logique de pôle territorial est désormais requis. Cette dynamique ne doit donc pas négliger l'échelle intercommunale, je compte ainsi travailler de manière constructive au sein de la CoPLER. Mes différentes fonctions me permettront de faire entendre la voix de Saint-Just-la-Pendue pour que notre commune soit de nouveau incontournable sur le territoire intercommunal.

Ce bulletin municipal, que nous avons voulu plus moderne et interactif, nous donne l'occasion de revenir sur les nombreuses actions réalisées en 2020. Elles rendent hommage à tous ceux qui font vivre notre village. Je tiens également à remercier l'ensemble de mon équipe qui s'est mis à pied d'œuvre dès le mois de mai, dans ce contexte si difficile, ainsi que tous les employés municipaux pour leur dévouement au sein de la collectivité.

En 2021, différents projets seront au cœur de nos préoccupations dont l'embellissement de notre centre-bourg, la sécurisation et l'aménagement de nos bâtiments communaux et la poursuite du projet de maison de santé.

Toute l'équipe municipale se joint à moi afin de vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour 2021. En cette période si particulière où l'entraide et la solidarité sont plus que jamais indispensables, tissons ensemble durablement un bel avenir pour Saint-Just la Pendue.

Votre maire,
Romain COQUARD

NOUVEAU LOGO : NOUVEAU CHAPITRE POUR SAINT-JUST-LA-PENDUE

Ce début de mandat représente une bonne occasion pour l'équipe municipale de vous présenter un nouveau logo.

Moderne et visuel, il repose sur quatre piliers sanjustois :

> **notre clocher**, dont vous reconnaissez la silhouette si atypique

> **le milan** survolant nos paysages

> La lettre « i » en forme de navette de **tissage**

> enfin, nos couleurs **" jaune et noir "**, incontournables.

« Relevons les défis qui se profilent, écrivons ensemble ce nouveau chapitre pour Saint-Just-la-Pendue. »

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le personnel de la cantine

Bérangère COQUARD, Hélène SALVIA, Agnès SEGURA, Isabelle PLAGIAU, Claudine BOURGHELLE.

Les agents techniques

Alain FROMENT, Rudy DELOMBRE, Christian ANDRÉ, Patrick MATHELIN.

Les employées de la mairie

Cathy DUBANCHET, Soazic SAVY, Cindy TORRON POY. *Stéphanie FILEK.*

Les ATSEM

Michèle MUZEL, Valérie GUYOT.

COMMUNICATION

Conseiller délégué : Alain BISSAY

Alain Bissay est le conseiller délégué à la communication et le référent auprès des associations. Une des missions de cette délégation est de renforcer la cohésion et l'interactivité entre les associations et la municipalité.

Le maire, l'adjoint aux infrastructures et le conseiller délégué, ont rencontré la plupart des présidents d'associations dans le cadre de réunions d'échange et de partage, afin de mieux connaître leur fonctionnement et leurs besoins. Ces réunions se poursuivront en début d'année, dès que la situation sanitaire le permettra. L'attribution des subventions étant inéquitable entre les différentes associations, un nouveau modèle plus juste sera mis en place. Les subventions seront attribuées selon les demandes liées à des projets présentés par les associations. Parallèlement, la commune apportera un soutien réel à toutes les associations au travers d'actions concrètes durant le mandat :

- Mise à disposition des salles communales et gratuité du montage du podium
- Aménagement d'une cuisine entièrement équipée dans la grande salle polyvalente
- Achat d'un nouveau podium

Une des autres missions de cette délégation est d'utiliser tous les outils de communication qui sont en place et de les faire connaître au plus grand nombre de nos concitoyens.

Le site internet a été actualisé et vous permet de consulter toutes les informations utiles dont vous pourriez avoir besoin. De plus, le site a été enrichi grâce au fil d'actualités regroupant toutes les dernières informations importantes mises à jour régulièrement.

Les panneaux d'informations lumineux, rue des Ecoles et avenue des Granges Blanches, sont là pour vous donner ou vous rappeler, en quelques lignes, les informations essentielles.

Enfin, l'application Illiwap, téléchargeable sur tous les supports numériques, vous permet de recevoir une notification, et de vous avertir d'un évènement ou d'une annonce directement sur votre smartphone.

Scannez et découvrez

Pour tout connaître de votre commune, rendez-vous sur : www.saint-just-la-pendue.fr

Pour ne pas rater l'info de dernière minute à Saint-Just : téléchargez l'application Illiwap

COMMISSION DES FINANCES

Adjointe : Stéphanie GIRAUD

Cette commission est chargée de l'élaboration du budget principal et des budgets annexes. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales applicables, qui se maintiennent donc à 13,77 % pour le foncier bâti et 35,57 % pour le foncier non bâti.

Cette année, le budget a été voté le 2 juillet 2020 (15 voix pour, 4 voix contre).

FONCTIONNEMENT

Cette section est équilibrée à hauteur de 1 222 387 Euros.

Les charges de personnel, les charges à caractère général (chauffage, électricité, cantine, entretien terrains et bâtiments…) et le virement à la section d'investissement représentent plus de 80 % des dépenses de fonctionnement.

Près de 73 % des recettes de fonctionnement sont composées des impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation…).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

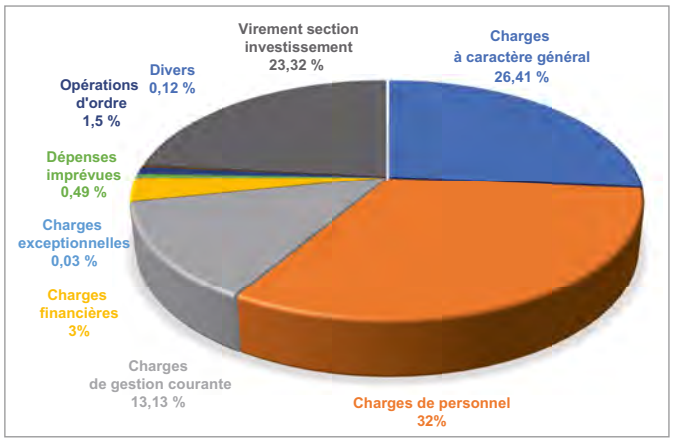

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

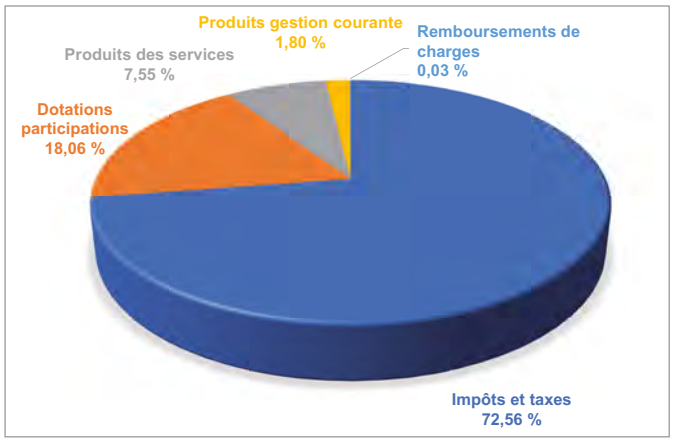

INVESTISSEMENT

Pour un montant de 1 098 474 Euros, celui-ci est essentiellement impacté par les travaux de voirie. En 2020, malgré les conditions sanitaires, des travaux de voirie ont pu être entamés, voire entièrement réalisés (carrefour de la Croix Mission, trottoirs de la rue du 11 Novembre).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

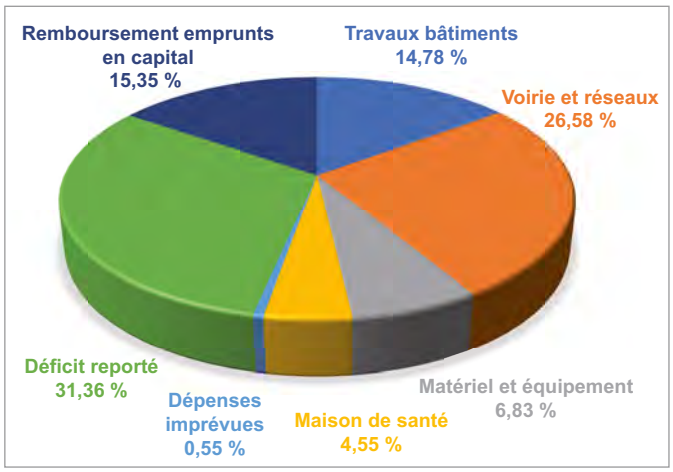

RECETTES D'INVESTISSEMENT

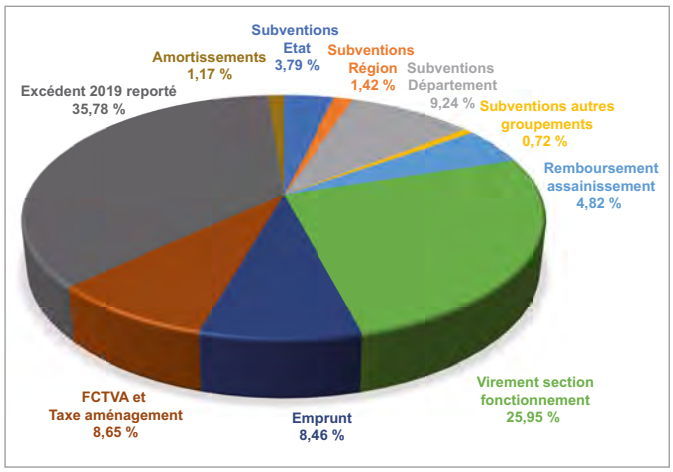

La taxe d'aménagement, qui se substitue notamment à la Taxe Locale d'Equipement, a vocation à s'appliquer à toutes les opérations soumises à un régime d'autorisation en vertu du code de l'urbanisme (constructions, reconstructions, extensions de bâtiment et plus généralement des installations ou aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme). La part communale est le produit de l'assiette taxable (en général la surface du bâtiment) multiplié par une valeur forfaitaire fixée par l'Etat à laquelle est appliqué un taux fixé par la commune. L'échelle des taux varie de 1 % à 5 %. Pour l'année 2020, il a été décidé de ne pas augmenter ce taux, qui reste ainsi fixé à 2,5 %.

COMMISSION VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Adjoint : Yannick MONFRAY

Yannick Monfray, adjoint délégué à la voirie, l'assainissement, l'environnement, l'aménagement et au développement durable, coordonne les divers travaux et l'entretien de la voirie communale.

Travaux d'entretien

Sous la responsabilité de Patrick Mathelin, les agents techniques assurent quotidiennement l'entretien et l'embellissement du village, des hameaux, de la voirie, de l'école et des bâtiments communaux.

Les principaux travaux réalisés depuis le début du mandat sont les suivants :

• ***Le travail de désherbage manuel*** a été plus long et fastidieux que les années précédentes en raison de la loi zéro phyto qui interdit l'utilisation de désherbants chimiques.

• ***Concernant l'éparage***, l'adjointe aux finances Stéphanie Giraud a réalisé un comparatif financier. En étudiant le coût du travail en interne (7 semaines par an pour un employé communal, usure du tracteur et de l'épareuse), il s'est avéré plus judicieux financièrement de recourir à la sous-traitance. Des devis ont été réalisés et l'entreprise de Pascal Laurent a été retenue. Elle est intervenue durant une dizaine de jours. L'éparage concerne 21 km de chemins revêtus et 25 km de chemins non revêtus.

• ***Les fossés*** du secteur Biesse-Maroilles-Métérange ont été curés par l'entreprise Durel.

• ***La plateforme inférieure du stade municipal*** a été remise en état et ***le site du tunnel***, envahi de déblais, a également été nettoyé. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Balmont.

• ***La pose des guirlandes*** et la mise en place d'***une trentaine de sapins pour les fêtes*** de fin d'année ont été assurées par les agents techniques. Deux habitantes du village, Cathy et Claudine, ont gentiment proposé leurs services pour la décoration des sapins de Noël : nous tenions à les remercier.

Sécurité et embellissement

➲ *La Croix Mission*

Le projet 2019 du carrefour de la Croix Mission a été réalisé par l'entreprise Eurovia.

Les travaux de réaménagement du carrefour de la Croix Mission (RD5 et RD103), qui ont duré un peu plus de 2 mois, ont permis de sécuriser l'entrée du village, d'implanter un abri-bus, un nouvel éclairage et des bordures réfléchissantes.

Un radar pédagogique a également été installé, avec pour objectif de sensibiliser les usagers au respect des limitations de vitesse.

Le coût global des travaux s'est élevé à 170 781 € HT, dont 125 034 € HT à la charge du département et 45 747 € HT à la charge de la commune.

➲ *Les trottoirs de la rue du 11 Novembre*

Les travaux de réfection des trottoirs de la rue du 11 Novembre ont été une des priorités de la nouvelle équipe municipale, la sécurité des usagers n'étant pas assurée sur les pavés existants.

Les travaux ont été lancés le 23 novembre 2020. L'entreprise Balmont TP a réalisé l'enrobé, pour un montant de 31 407 € HT, et l'entreprise Stinéo procédera au printemps au revêtement en résine gravillonnée, pour un montant de 24 259 € HT, soit un coût total de 55 666 € HT. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la région au titre du bonus de relance « soutien aux communes » 2020 et d'une subvention du Département au titre du plan de relance par l'investissement 2020.

L'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à la salle des réunions (actuellement utilisée pour la pharmacie) ainsi que deux places de stationnement supplémentaires ont également été aménagées.

Sécurisation des stationnements dans le village

➲ *Arrêt minute devant les commerçants*

Des places d'arrêt de véhicule dites « arrêt minute » ont été mises en place devant certains commerces. Elles permettent d'optimiser la rotation des véhicules stationnés en zone de commerce de proximité.

➲ *Signalisation et interdiction de stationnement*

Afin de sécuriser la circulation, des interdictions de stationnement avec la mise en place de marquages au sol ont été réalisées par les agents techniques (avenue des Seignes, rue Traversière et rue des Ecoles).

Robert MONDIÈRE

Robert Mondière a été embauché en mars 1980 par André Chirat, maire de l'époque. Il avait entre autres pour rôle d'assurer la gestion de la toute nouvelle salle polyvalente. Il a vu son emploi évoluer tant ses compétences étaient nombreuses.

Robert Mondière s'est rapidement révélé un agent « multi-doué », passant avec toujours autant de rigueur, d'efficacité et de perfection dans son travail, de la menuiserie au carrelage, de la maçonnerie aux espaces verts ou à la soudure ; un agent imprégné de sa mission n'hésitant pas à faire des propositions toujours réfléchies pour améliorer tel ou tel domaine ; un agent meneur d'hommes, parfois un peu têtu certes, mais toujours dans le souci d'atteindre la réussite dans le travail.

Sportif et serviable, Robert Mondière a aussi mis son énergie à collaborer étroitement avec Espoir-Santé-Harmonie que les sanjustois connaissent bien.

Agent de maîtrise principal, retraité depuis le 1er janvier 2008 au terme d'une carrière professionnelle commencée à l'âge de 14 ans, Robert Mondière nous a quittés brutalement le 14 mai 2020.

« LE SYNDICAT DES EAUX DU GANTET » FUSIONNE AVEC LE SYNDICAT « ROANNAISE DE L'EAU »

M. le Maire a été élu Président du syndicat des eaux du Gantet en septembre dernier. Au 1er janvier 2021, le syndicat des eaux du Gantet fusionnera avec la Roannaise de l'eau, le syndicat des eaux Rhône-Loire-Nord, et le syndicat Rhins-Rhodon-Trambouzan et ses affluents.

Suite au projet de fusion, le conseil communautaire a approuvé le 30 septembre dernier le transfert de compétence eau potable. La CoPLER disposera ainsi de 21 voix (3 délégués avec 7 voix chacun) au sein du nouveau syndicat « Roannaise de l'eau » dans lequel M. le Maire sera délégué de la CoPLER.

L'enjeu primordial de la Roannaise de l'eau sera de sécuriser l'alimentation en eau potable du nord du département de la Loire et de protéger cette ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Le Syndicat des eaux du Gantet poursuit son engagement en faveur du barrage d'Echancieux

Le barrage d'Echancieux, situé sur la commune de Violay, alimente en eau potable les communes du syndicat des eaux du Gantet. Depuis 2016, le syndicat s'est engagé dans une démarche pour accompagner les violaysiens (agriculteurs, jardiniers amateurs, scolaires) à adopter des gestes et pratiques plus favorables à la qualité de l'eau avec pour but de réduire l'utilisation des pesticides. Avec le soutien de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la partie financière, le bilan des trois dernières années d'actions est encourageant et a permis d'amorcer une prise de conscience et une dynamique de territoire envers la préservation du barrage :

- **les agriculteurs** mettent en place de nouvelles pratiques plus favorables à la qualité de l'eau ;
- **la commune** s'est engagée dans la charte « zéro pesticide » pour l'entretien des espaces communaux ;
- **des animations grand public et au sein de l'école primaire publique** ont permis de sensibiliser à la préservation de la qualité de l'eau.

Toutes ces actions ont eu des répercussions positives sur la qualité de l'eau du barrage.

C'est pourquoi le syndicat des eaux du Gantet et, demain, la Roannaise de l'Eau poursuivront leur engagement à partir de 2021 à travers un deuxième programme d'actions pour 3 ans, avec par exemple la mise en place d'animations auprès de l'école de Saint-Just-la-Pendue dès l'année prochaine pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'eau.

Pour plus de renseignements sur la démarche, vous pouvez contacter Marjorie TISSOT, l'animatrice du programme d'actions sur le captage d'Echancieux, au 06 08 34 71 19.

COMMISSION INFRASTRUCTURES

Adjoint : Lionel PRAST

Lionel Prast est l'adjoint délégué aux infrastructures communales, travaux d'urbanisme, à la sécurité et la prévention, et aux relations avec le monde économique local. Depuis nos prises de fonctions, une réflexion globale ainsi qu'un état des lieux des infrastructures ont été effectués. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement et d'orienter les futures lignes budgétaires. Voici les grandes lignes des délégations et les démarches entreprises depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale :

Maintenance et entretien des bâtiments communaux

➲ ***Mairie :*** le rafraîchissement des menuiseries intérieures a été effectué par les agents techniques. La réparation des marches du parvis a été réalisée en même temps que les trottoirs de la rue du 11 Novembre.

➲ ***Cimetière :*** les travaux de reprise du crépi des murs de l'enceinte du cimetière ont été effectués. Avec la nouvelle loi zéro phyto, les désherbants chimiques sont désormais interdits. Le désherbage manuel complet du cimetière a été réalisé par les agents techniques avant la Toussaint.

➲ ***Chalet Merlin :*** la barrière du chalet Merlin a été dégradée. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et une déclaration a été faite à l'assurance. Un devis a été demandé pour le remplacement de cette barrière.

Urbanisme

➲ ***Lotissement Arc-en-Ciel II :*** il n'y a plus que 4 lots de 753 à 1 314 m² à vendre, au prix de 49,80 € TTC. Pour plus d'informations, se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

➲ ***Construction :*** de nombreuses demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées cette année en mairie puis transmises auprès du service instructeur après avis favorable de la municipalité.

➲ ***PLUI :*** Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document collectif, de planification de l'urbanisme à l'échelle des 16 communes de la CoPLER. Approuvé fin 2019 par le conseil communautaire, c'est un projet structurant pour le territoire, ses entreprises et ses habitants. Ce document d'urbanisme doit permettre :

- de valoriser la diversité du territoire et ses enjeux d'aménagement, notamment en ce qui concerne les dynamiques démographiques, économiques, sociales et environnementales ;
- d'avoir un outil de planification pour organiser son attractivité et anticiper les besoins d'équipements, de services et de déplacement ;
- de maîtriser le développement du centre-bourg et réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels.

Le conseil municipal a émis un avis favorable (à la majorité des suffrages exprimés avec 15 voix pour et 4 voix contre) avec les réserves suivantes :

- reclassement de la parcelle AI 346 afin d'accueillir le nouveau centre de secours du SDIS 42 ;
- reclassement de la parcelle AH 236 pour permettre l'agrandissement du Centre Hospitalier Fernand-Merlin ;
- prise en compte de la parcelle OD 1100 à proximité du stade municipal afin de sécuriser et d'aménager le stationnement ;
- prise en compte de la liste des bâtiments en zone agricole pouvant prétendre à un changement de destination. Les conseillers de la commission ont classé ces bâtiments qui n'avaient pas été répertoriés par l'ancien conseil municipal.

Projets

➲ ***Maison de santé :*** une première rencontre avec les professionnels de santé, M. le Maire et ses adjoints, a permis de recenser les besoins de chacun afin d'établir une étude de faisabilité du bâtiment communal, sis rue du 11 Novembre. Cette étude est en cours de réalisation par le cabinet Equilibre.

➲ ***Cure :*** des travaux de normalisation du tableau électrique, de la VMC double flux ainsi que le changement des menuiseries extérieures sont envisagés. Le chiffrage ainsi que des dossiers de demande de subventions sont en cours.

➲ ***Centre d'Incendie et de Secours :*** le projet de construction d'une caserne, géré par M. le Maire en relation avec le SDIS, est en cours (achat terrain, certificat d'urbanisme validé).

➲ ***Agence Postale Communale :*** une réflexion est menée afin de réaménager l'agence postale pour permettre une accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

➲ ***Centre de loisirs :*** un projet de réaménagement de la cour du centre de loisirs est à l'étude.

➲ ***Eglise :*** pour répondre aux normes en vigueur, une demande de subvention a été faite pour l'achat d'un défibrillateur automatisé externe, identique à celui installé à la salle polyvalente.

Sécurité et prévention

➲ ***Marchés :*** la sécurisation des marchés était nécessaire afin d'éviter des accidents.

Ainsi, la pose d'un compteur de chantier réalisée par l'entreprise Charrondière a permis de déplacer le marché du samedi matin vers la place de l'église. Suite à l'avis favorable de la grande majorité des habitants venant au marché, des commerçants et des forains, le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien du marché du mercredi matin place de la Chapelle.

➲ ***Stade municipal :*** pour des raisons évidentes de sécurité, il n'est plus possible d'envisager le déroulement d'un match dans la configuration actuelle. En effet, le stationnement se fait sur les accotements latéraux de la RD 103. Cette zone présente un réel danger pour les enfants et les parents. Afin de résoudre ce problème de sécurité, une demande d'autorisation d'accès à la parcelle OD 1100 située à côté du stade a été faite. Celle-ci a été accordée par le département afin de réaliser un stationnement provisoire. Il est également prévu une amélioration de l'accès au stade et au poteau incendie.

COMMISSION ÉDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE

Adjointe : Marie-Claire PHILIBERT

Ecole municipale

L'une des premières missions de l'adjointe Marie-Claire Philibert a été la réouverture progressive de l'école à la suite de la période de confinement, ceci dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Grâce à la mobilisation des élus et de l'équipe enseignante, les élèves des classes de GS, CP, CM2 ainsi que les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ont pu être accueillis à mi-temps sur 2 jours consécutifs à partir du 8 juin 2020. L'accueil de tous les enfants a eu lieu à partir du 22 juin 2020.

Vendredi 26 juin 2020 s'est déroulée la remise des dictionnaires pour les élèves de CM2. Chaque élève a reçu un dictionnaire « LE ROBERT des collèges » auquel était joint un dictionnaire bilingue Français-Anglais.

Rentrée scolaire septembre 2020

Pas moins de 146 enfants ont repris le chemin de l'école, toujours avec un protocole sanitaire strict exigé par le ministère des solidarités et de la santé.

Divers achats ont été réalisés :

- **six couchettes et draps** pour la sieste des enfants ;
- dans le cadre des actions d'amélioration des conditions de travail des agents, **deux sièges ergonomiques** à roulettes à destination des ATSEM ;
- **un aspirateur et un chariot de ménage** supplémentaires ;
- **du matériel de motricité** dont les élèves des 2 classes de maternelles vont pouvoir profiter. Ainsi, quatre ateliers différents ont pu être installés.

Cantine municipale

A partir du 22 juin 2020, la cantine municipale a pu reprendre le service. Malgré l'augmentation annuelle légale du traiteur, **le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif du repas à 3,50 € pour tous les élèves du RPI St-Just-la-Pendue et Croizet-sur-Gand** (15 voix pour, 4 contre).

Le coût réel d'un repas (incluant les charges de personnel et les frais annexes) s'élève à 8,52 €. La municipalité prend donc à sa charge plus de 5 € pour chaque repas servi. C'est pourquoi depuis septembre, il a été décidé d'appliquer +1,50€ au tarif du repas des enfants extérieurs à St Just.

Les réunions concernant la cantine reprendront dès que la situation sanitaire le permettra. Ces rencontres permettent de réunir des membres de la commission enfance jeunesse, des parents délégués, des agents de cantine, M. Rozier, traiteur et Mme Tron, diététicienne-nutritionniste. Elles ont pour vocation d'échanger sur les goûts des enfants, les suggestions et les menus particuliers et d'associer les enfants à la vie de la cantine.

Le conseil municipal d'enfants et jeunes

L'équipe municipale souhaite mettre en place un Conseil Municipal d'Enfants et Jeunes (CMEJ) dans le but de les impliquer dans la vie de la commune, en montant divers projets.

Dans ce cadre, des membres de la commission ont rencontré la 1re adjointe à la mairie de St-Marcel-de-Félines, commune dans laquelle le CMEJ existe depuis plusieurs années. Ils ont également participé à une réunion d'informations organisée par la CoPLER. Une rencontre future est envisagée avec des animateurs de CMEJ des alentours.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la commission mettra tout en œuvre pour que ce projet puisse se concrétiser.

CARREFOUR EXPRESS

Depuis le 1er juillet dernier, Nicolas et Sophie CAMPOMIZZI sont les nouveaux gérants du Carrefour Express.

Ils ont remplacé Jacques et Nadine BORJON-PIRON qui travaillaient dans la commune depuis 1996.

Parmi les nouveautés proposées, le magasin dispose d'un rayon bio et d'un rayon vrac.

Malheureusement, pour le moment, les livraisons à domicile ne peuvent pas être assurées.

LA PART DES AUTRES

Présente sur le territoire depuis 2017, *La Part des Autres* s'est créée à Machézal autour d'un bar-restaurant.

Après un déménagement en 2018 à St-Just-la-Pendue, notre bière est aujourd'hui brassée dans nos nouveaux locaux situés au 153 rue des Écoles dans l'ancien site Sfate et Combier (encore en travaux pour le moment).

Ce bâtiment historique, avec sa grande cheminée de 1900, est en cours de restauration pour pouvoir vous accueillir dès le printemps dans un tout nouveau lieu de vie. La mairie a soutenu dès le départ ce projet afin d'implanter une licence dans le centre du village.

Au programme, bar, restaurant mais aussi salle de spectacles et de concerts. La partie restauration sera axée sur des produits frais et de saison en partenariat avec des producteurs locaux.

La Part des Autres vous propose d'ores et déjà ses bières en fûts et en bouteilles que vous pouvez retrouver dans de nombreux commerces de proximité.

Pour des visites ou des questions, n'hésitez pas à les contacter.

Toute l'équipe met les bouchées doubles pour offrir à St-Just-la-Pendue l'établissement que notre village mérite !

LA PENDUE

Fraîchement revenue dans sa région natale, Marine JEGARD, anciennement responsable marketing d'un grand groupe, a décidé de poser ses valises dans la Loire pour lancer son entreprise : « *La Pendue* ».

Mais « *La Pendue* », qu'est-ce que c'est ? Avant tout, il s'agit d'une histoire de passion : pour le bio, le local, les produits sains.

Avec une gamme en cours de création, *La Pendue* est un univers autour de la fermentation. Des produits pour l'apéritif à base de petits légumes lactofermentés (des tartinables, des choucroutes crues), des boissons avec ou sans alcool comme le Kombucha (thé fermenté) mais aussi des condiments (moutardes, vinaigres en collaboration avec La Part des Autres) et bien d'autres surprises à découvrir très prochainement.

Marine Jegard
06 25 00 37 17
marine@la-pendue.fr

Et pourquoi le nom ? Simple hommage au village 😊.

« *La Pendue* » s'est installée avec *La Part des Autres* au 153 rue des Ecoles, dans l'ancienne usine Sfate et Combier.

Ses produits seront notamment disponibles au futur bar/restaurant de *La Part des Autres* à l'usine !

En attendant, n'hésitez-pas à la contacter par mail : ***marine@la-pendue.fr.***

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Si vous êtes nouveau commerçant, artisan ou entreprise au sein de notre commune, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie : mairie@saintjustlapendue.fr - 04 77 63 20 12

DONNEURS DE SANG

Président : Etienne GABRIEL – 04 77 63 23 65

DON DU SANG

Dans notre département de la Loire, 300 dons sont nécessaires chaque jour pour subvenir à la demande et 10 000 en France.

Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain.

Donner son sang ne présente aucun risque, le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique.

92% de la population dit vouloir donner et seulement 4% en âge de donner le fait !

On peut donner de 18 à 71 ans, il faut peser au moins 50 kg. Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Dates 2021 : vendredi 5 mars, vendredi 14 mai, vendredi 6 août, vendredi 5 novembre.

Anthony CORTEY

Né le 6 Novembre 1977, Anthony a grandi au lotissement « La Luminière » avec son frère Guillaume et ses parents Anne-Marie et Bernard Cortey.

A la fin de ses études en 1999, il a été frappé par la maladie et atteint d'une leucémie aigüe. Après une greffe de moelle osseuse de son frère Guillaume et une convalescence d'un an et demi, une rechute arrive à l'été 2002. Une nouvelle greffe et un lourd traitement lui ont laissé des séquelles : perte de la parole et de l'équilibre.

Il s'est alors battu pour retrouver son autonomie. La parole revenue, mais pas l'équilibre, il a accepté son handicap avec une énorme volonté et un caractère de battant. L'achat de son tricycle lui a apporté plus d'autonomie et lui a permis de se lancer des défis. Il s'est investi au sein du club de foot de l'AF81 puis de Goal Foot en tant que chargé de communication. Personnage attachant, connu et apprécié de tous, sa silhouette et son klaxon faisaient partie du paysage social et populaire de notre village.

Ses grandes satisfactions ont été la construction de sa maison en 2016, et son implication auprès de l'association Laurette Fugain (lutte contre la leucémie).

Pour cette association, il a eu l'idée de récolter 1 euro par kilomètre parcouru auprès de l'imprimerie Chirat, des tissages Denis de Montchal, du Rotaract de Tarare, des amis de Saint-Cyr-de-Valorges et des donneurs de sang de Cuzieu. L'implication de sa famille et de ses amis l'a aidé dans son projet qu'il avait intitulé : *« Sang pour sang solidaire – Les échappées d'Anthony »*.

Cette année 2020, à la sortie du confinement, un cancer de la langue lui a été diagnostiqué : une lourde opération à Saint-Etienne, un retour dans sa maison, puis une dernière hospitalisation à Roanne.

L'initiative de la randonnée solidaire du dimanche 4 octobre avec 60 cyclistes, 15 marcheurs et plus de 100 personnes sous sa fenêtre de l'hôpital de Roanne a été pour lui un dernier partage et un grand réconfort. Après avoir lutté avec force et courage, Anthony nous a quittés le vendredi 9 octobre 2020 à l'hôpital de Roanne à l'âge de 42 ans.

Lors de ses funérailles chargées d'émotion, la collecte au profit de l'association *« Laurette Fugain »* a permis de récolter plus de 7 500 euros.

Le 6 novembre dernier, en accord avec sa famille, l'antenne des donneurs de sang, à laquelle Anthony était très attachée, s'est mobilisée en lançant un défi de 120 dons. Ce défi a été largement dépassé car 213 personnes ont permis de battre un nouveau record de dons à Saint-Just-la-Pendue !

CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Envie d'organiser une fête entre amis ou en famille, une cousinade, un anniversaire, pensez au Chalet Merlin, géré par le Centre Social Fernand Merlin.

Profitez du parc arboré, d'un espace intérieur pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes, d'une cuisine équipée et de la mise à disposition de vaisselle.

Tarif : L'ensemble : 110 € ; le garage et le parc : 50 € auquel s'ajoutent les frais d'électricité.
Merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 77 63 20 12.

JUSTSPORT

Présidente : Isabelle CARTEREAU – 06 03 38 22 52

L'association Justsport propose des cours de country le lundi avec Roselyne Aloin et des cours de Pilates, cardio et zumba les mardi et jeudi avec Sandrine Delles.

Nos deux professeurs dynamiques contribuent à nous apporter équilibre, souplesse et bien-être avec leurs cours énergiques.

Notre année, comme tout le monde, a été perturbée par le Covid avec l'arrêt de nos cours au mois de mars.

Grâce aux subventions diverses du Conseil Général et de la municipalité, nous avons pu continuer à verser le salaire de nos professeurs et procéder au remboursement des cours pour celles et ceux qui l'ont souhaité.

Nous avons pu redémarrer nos cours en septembre en respectant les gestes barrières et la distanciation, avec 83 adhérents.

Grâce à Sandrine, notre professeur, des cours en visio sont proposés pour les membres de notre association pendant le confinement.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : Justsport Saint-Just-la-Pendue.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez-pas à nous contacter au 06 26 76 34 22 ou au 06 74 83 26 88.

ASSOCIATION ST-JUST CULTUR'AILES

Présidente : Nicole NIWA – 06 13 90 50 49

Notre association, indépendante, ouverte à tous, adhérents ou non, sanjustois ou non, a constaté, à cause de ce temps « masqué », une baisse importante du nombre de ses adhérents. De 62 en 2019, elle est passée à 47 en 2020. La nouvelle équipe a été principalement occupée à « détricoter » tous les projets. Seuls ont eu lieu notre concours de scrabble qui a pu réunir 33 participants, un atelier d'écriture, un atelier de vannerie et des marches, chaque semaine en été, qui furent parfois « culturelles » grâce à des guides locaux très compétents.

En 2021, nous espérons qu'entre 2 plateaux télé, un épidémiologiste inspiré trouvera un vaccin afin de vaincre ce virus qui ose s'attaquer aux personnes ayant l'âge des meilleurs whiskys. Cela nous permettra de vous rencontrer à nouveau autour de notre nouveau programme où la nature sera mise en lumière à travers différentes animations :

- du samedi 15 au 29 mai, **exposition collective d'arts plastiques sur le thème « Jardins »** (l'exposition « Humains » prévue en 2020 sera reportée en 2022) ;
- **des animations autour du thème de l'exposition** seront proposées (visites de jardins et de potagers à St-Just-la-Pendue et échanges de « trucs » et « recettes » de jardinage, visite des « légumes de Neulise », des serres municipales de Roanne, de la roseraie de Chamboeuf, du jardin médiéval de Lay, de l'écopôle du Forez à Chambéon, visite du CILDEA, des cours de taille, une marche botanique, un atelier fabrication de nichoirs, des marches culturelles avec « Madeleine environnement »).

Nous proposerons aussi des **ateliers d'écriture, de cuisine, d'arts plastiques, de vannerie, des concerts, des conférences, des cours d'anglais** (dès que nous aurons trouvé un professeur) et notre amical **concours de scrabble, le samedi 27 février à 14 h.**

L'équipe de St-Just Cultur'ailes vous souhaite une année 2021 sous le signe de la santé et de la culture, *« La culture est l'âme de la démocratie »* a écrit Lionel Jospin…

Si vous êtes intéressés par notre programmation, n'hésitez-pas à nous contacter : SMS au 06 13 90 50 49.

Vous pouvez aussi consulter le site de la mairie, rubrique « actualités » pour être informé de nos animations. Un site internet et une page Facebook sont en cours d'élaboration.

TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Président : Joseph DEROSE – 06 65 70 68 31

Un club en forme…

Malgré cette épidémie de coronavirus qui a pu atteindre parfois notre moral, créer des incertitudes dans notre planning en entraînement comme en compétition, nous pouvons nous réjouir des bons résultats concernant le nombre de licenciés et la fidélisation de nos membres. Depuis le 13 mars et jusqu'au 2 juin, notre activité tennistique a été mise de côté. Finalement, peut-être que la privation augmente l'envie de rejouer… L'école de tennis a pu reprendre les cours jusqu'à fin juin, pour le plus grand plaisir des enfants. Le moment tant attendu des compétiteurs s'est évanoui, puisque le comité et la ligue ont supprimé les championnats par équipes du mois de mai ainsi que les tournois. Une année noire sur un plan sportif, avec l'inscription d'une seule équipe en séniors + 35 ans au mois d'octobre. Notons aussi que la journée « découverte tennis » prévue en juin a été annulée ainsi que des rencontres interclubs pour les jeunes.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les parents qui nous ont fait confiance et qui ont renouvelé la licence de leurs enfants pour la saison 2021.

L'effectif de l'école de tennis est en augmentation, résultat de la volonté de ses dirigeants, ainsi que de l'engagement de son enseignant dont le but est d'assurer une continuité pour les années futures. Les adultes suivent le mouvement avec des entraînements assidus, réguliers et marqués par une réelle envie de progresser. La relève semble être là pour assurer les championnats et partager de bons moments.

Cette pandémie nous oblige à des gestes barrières qui ne sont pas naturels dans la pratique de notre sport, mais le plaisir de jouer reste encore intact.

Espérons une année 2021 sans virus pour que nos gestes redeviennent sans barrières.

Les infos et chiffres du club

– ***Nombre de licenciés 2020 :*** 59 (44 en 2019).

– ***Ecole de tennis :*** 40 (prévision 2021) ; 30 en 2020 ; 24 en 2019.

– ***Tournoi de doubles de Noël :*** Sacha Lièvre et Jérémy Mourelon, vainqueurs ; Vincent Pétel et Anthony Bernard, finalistes.

– ***Tournoi miss raquettes à Savigneux :*** participation de Alice Coquard et Dounia Ursulet.

– ***Journée détection jeunes à Riorges :*** participation de Danaé Coquard et Inès Dehoux.

– ***Championnats par équipes séniors +35 ans :*** une équipe de 6 joueurs.

– ***Championnats individuels :*** 7 joueurs engagés.

Félicitations à toutes et tous pour vos bons résultats.

Les plus du club : Deux cours extérieurs et une salle ; enfants à partir de 5 ans, adultes de septembre à juin. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, laissez-vous tenter par le tennis.

MILANS DANSE / LES DANSES DU MONDE

Présidente : Jocelyne ARQUILLERE – 04 77 63 23 34

La première saison 2019/2020 a été la découverte des danses du monde avec des moments forts de convivialité, de plaisir à se retrouver et apprendre à danser le rock, tango solo, chachacha, bachata, madison…

Puis les vacances terminées, l'ensemble du bureau a décidé d'attendre les directives de l'Etat et le protocole sanitaire de la Fédération Française de Danse pour relancer la saison 2020/2021.

C'est donc le lundi 21 septembre que la reprise des cours a eu lieu. Nous proposons 2 cours d'une heure quinze pour plus de disponibilité à nos adhérents, le premier de 17 h 45 à 19 h 00 et le deuxième de 19 h 15 à 20 h 30. Nous privilégions la danse solo, comme Jérusalema, le kudurru, le chachacha, la bachata, la salsa, le madison ou le tango solo. Nous accueillons 16 adhérents, dont 8 de notre commune et 8 répartis sur les communes de Balbigny, Neulise, Violay et Fourneaux.

En raison des consignes sanitaires, les danses en couple, comme le rock, le paso doble, la valse sont pour l'instant suspendues. La configuration de la petite salle polyvalente nous permet d'accueillir au maximum 14 personnes en respectant toutes les règles sanitaires (distanciation de 2 m, entrée et sortie distinctes, gel hydroalcoolique).

Chaque année, afin de faire plus ample connaissance avec tous les adhérents, deux soirées sont organisées : la galette des rois en janvier et un repas de fin de saison avec famille et amis. Depuis 2017, notre thé-dansant du 8 mai, animé par l'orchestre Jérôme et Aurélie Arnaud, est renouvelé chaque année. La configuration spacieuse de la salle polyvalente permet aux nombreux danseurs, danseuses de venir passer un après-midi de convivialité.

Nous en avons d'ailleurs profité pour changer notre logo afin qu'il reflète mieux les danses que nous pratiquons.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous prévoyons les manifestations suivantes pour 2021 :

23 janvier, la soirée galette
Le traditionnel thé-dansant du 8 mai ouvert à tous
25 juin, repas de fin de saison.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serions heureux de vous accueillir.

ASSOCIATION FOOTBALL 81

Pour la dernière année, l'équipe de l'AF81 tenait à remercier, par ce bulletin municipal, la municipalité pour le prêt des locaux et l'aide financière apportée au club.

L'association s'est dissoute fin juillet 2020 pour laisser place à Goal Foot Séniors.

Pour finir la saison 2019-2020 sous les couleurs jaune et noir, le club a pu organiser deux manifestations : la soupe aux choux le 11 janvier et la journée familiale le 22 février. Ces deux journées ont été un réel succès, et nous remercions tous les sanjustois et neulisiens pour avoir participé à la vie du club, ainsi que les joueurs pour l'organisation.

Au niveau sportif, cette année a été très particulière. Nous avons repris l'entraînement avec des restrictions assez difficiles à respecter, aussi bien pour les dirigeants, les joueurs et les membres du bureau. Mais c'est avec réussite que nous avons débuté le championnat.

Le deuxième confinement a stoppé la pratique de notre sport loisir, il est compliqué de garder le rythme cette fin d'année.

2020, c'est aussi une année noire pour le club. Tout d'abord, le départ de notre premier président, Joannès BOYER, un personnage très marquant pour les plus anciens. Et, il y a quelques semaines, Bi a rejoint nos copains de l'AF81, disparus trop tôt. Il s'est occupé, pendant de nombreuses années, de la communication du club, sans jamais louper un match à domicile. Son klaxon d'encouragement manquera sur le bord du terrain. Une pensée particulière à ces deux familles que nous n'oublions pas.

Notre premier président en compagnie d'Evelyne Berthelot.

Tu as quitté le club par la grande porte Bi. A jamais dans nos cœurs.

GOAL FOOTBALL

Co-Présidents : Anthony BALMONT - 06 88 95 78 59 / Olivier COLLANGES - 06 26 02 18 66

La dernière saison de notre club, dans sa version club de jeunes, s'est arrêtée le 7 mars de manière prématurée. Le club comptait 161 licenciés répartis dans les catégories U7 à U18.

Pour les catégories U7 à U11, les rencontres se déroulent sous forme de plateaux à plusieurs équipes. Les plus grands entrent doucement dans le football de compétition avec des matchs officiels et classement à partir de U15.

Mention particulière à nos U18 qui terminent à la 1re place du championnat D2, après avoir battu le 2e et le 3e juste avant l'arrêt de la compétition. Ils accèdent au championnat D1, niveau le plus élevé du district. Félicitations à l'ensemble du groupe et aux coachs.

Côté arbitrage, Matthieu Bissay a rejoint ses compères Eloïse et Thibault en réussissant brillamment l'examen. Il lui aura fallu attendre le début de saison 2020-2021 pour connaître les joies de diriger une rencontre officielle. Bon vent à tous les trois.

Le 21 février 2020 restera comme une date charnière pour notre club. Réunis en assemblée générale extraordinaire, les sociétaires ont adopté l'extension de la pratique pour les catégories séniors et anciens. La fusion avec les clubs de l'AF81 et l'entente St-Marcel/Neulise est lancée.

Pour cette première saison, dans sa nouvelle version, le club compte 250 licenciés répartis dans toutes les catégories.

Clin d'œil du destin, le 1er match de championnat des équipes séniors 1 et 3 sera contre St-Symphorien. Nous aurons la bienveillance de laisser la victoire à nos voisins et partenaires.

Nous accueillons pour cette saison deux jeunes en contrat d'apprentissage : Benjamin Cortier en BPJEPS et Théo Giraudon en mention complémentaire AGPSS. Leurs missions sont diverses, mais leur objectif principal est d'améliorer la qualité d'accueil et d'encadrement pour nos jeunes. Sous la houlette d'Abdellah, nous leur souhaitons pleine réussite.

Triste nouvelle avec la dernière échappée d'Anthony début octobre. Notre community manager et membre de l'AF81 depuis de nombreuses années nous a quittés et laissera un grand vide. Nous n'oublierons pas ses qualités humaines et sa force de caractère.

Le retour sur les terrains se fera dès que possible et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, joueurs, éducateurs ou dirigeants.

Contact :

- ***Foot « animation » : Loïc Channellière - 06 98 99 66 93***
- ***Foot à 11 « jeunes » : Jean-François Chetail - 06 63 09 05 98***
- ***Foot à 11 « adultes » : Guillaume Cortey - 06 74 08 33 68***
- ***Présidents : Anthony Balmont au 06 88 95 78 59***
  Olivier Collanges au 06 26 02 18 66

SOU DES ÉCOLES

Présidente : Anne CAPITAN – 06 22 87 60 74

Le sou des écoles, tout le monde en entend parler mais beaucoup ne savent pas vraiment pourquoi il existe, ni pourquoi il est si important pour nos enfants !

A quoi sert-il ?

L'école du village compte six classes et regroupe 146 élèves (58 en maternelle et 88 en élémentaire), ce qui représente une centaine de familles. Afin de soutenir financièrement les projets des enseignants, une association de parents d'élèves organise des manifestations, **c'est le sou des écoles.**

Chaque élève peut ainsi bénéficier gratuitement de toutes les sorties culturelles et sportives proposées par l'école.

Le sou participe également à l'achat de matériel éducatif et ludique (livres, matériel sportif, ingrédients pour les ateliers cuisine, jeux pour la cour), ainsi qu'au financement d'intervenants à l'école.

A quoi sert l'argent récolté ?

Voici les principales activités et sorties financées par le sou des écoles au cours de l'année scolaire écoulée :

- classes maternelles : participation à des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ;
- sortie au théâtre de Roanne pour les GS/CP et les MS/GS ;
- pour Noël : intervention d'une conteuse pour les élèves de la maternelle ;
- sortie cinéma du CP au CM2 ;
- intervention de l'ASAJ (Association Sport Activités Jeunesse) pour les classes de GS/CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2 ;
- séances de yoga pour les CE2/CM1/CM2 ;
- défi maths au collège de Régny pour les CM2 dans le cadre de la liaison CM-6e ;
- sortie à l'institut Lumière à Lyon pour les CM ;
- le projet « *Chemin de danse* », avec une compagnie de danse contemporaine, n'a pas pu se faire en raison du confinement.

Qui sont les membres du sou des écoles ?

Notre bureau se compose :

- d'une présidente : Anne Capitan ;
- d'une vice-présidente : Géraldine Channellière ;
- de deux trésorières : Estelle Prast et Fanny Janin ;
- d'une secrétaire : Aurélie Vincent ;
- d'une secrétaire adjointe : Céline Vizier ;

et d'une vingtaine de membres actifs.

Quelles sont les prochaines manifestations prévues ?

- ***27 février 2021:*** après-midi carnaval ;
- ***20 mars 2021 :*** bourse aux vêtements ;
- ***1er mai 2021 :*** vente de gaufres ;
- ***19 juin 2021 :*** fête de l'école ;
- ***le lundi de la fête patronale :*** concours de pétanque ;
- ***courant novembre :*** concours de belote.

Pourquoi rejoindre notre association ?

Les membres du sou des écoles ne chôment pas : organisateurs, décorateurs, serveurs, animateurs… Ils sont très polyvalents mais toujours souriants.

Chaque année, un renouvellement est nécessaire car des parents quittent l'association, notamment lorsque leurs enfants partent au collège.

Les réunions diverses et les manifestations sont réalisées dans une ambiance agréable et conviviale, avec des échanges, et à l'écoute des parents.

Alors, chers parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les parents qui ne souhaitent pas devenir membres du sou peuvent toutefois nous aider de manière ponctuelle, lors des manifestations. Toute participation est la bienvenue.

N'oubliez pas qu'il s'agit de permettre à nos enfants de réaliser des sorties et profiter d'animations diverses en lien avec les projets de l'école et de l'équipe enseignante.

L'association remercie toutes les personnes qui aident à l'organisation et/ou participent aux différentes manifestations.

Le sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Carnaval du sou des écoles.

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Présidente : Brigitte PRAST

Le centre de loisirs Les Enchanteurs comprend les accueils périscolaires et le centre de loisirs. Accueils périscolaires (en période scolaire) : le matin de 7 h à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 19 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 7 h 30 à 18 h les mercredis ainsi que les vacances scolaires à l'exception de 3 semaines en août et 2 semaines à Noël.

Les inscriptions se font par retour de mail pour le périscolaire et les mercredis, pour les vacances sur le lien Google Forms. Le programme des vacances et des mercredis est disponible sur le site internet de la mairie.

Pour les nouvelles inscriptions, merci de prendre contact avec Armony Verdier, directrice de l'accueil de loisirs au **07 81 03 57 31 ou clsh-les.enchanteurs@orange.fr.**

Malgré la conjoncture actuelle et un protocole assez strict, le centre de loisirs Les Enchanteurs reste un lieu de loisirs et de détente.

L'équipe vous attend plus motivée que jamais pour apporter plaisir, joie, amusement et détente à vos enfants.

Les membres du bureau ainsi que le personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Une très bonne année 2021 pleine de bonheur et de bonne santé.

LES MILANS SCÈNE

Président : Michel RABETTE – 06 23 89 62 42

Nous avons relaté, l'an passé, les déboires que notre salle a subis avec des dégâts des eaux importants dus à la vétusté de l'immeuble. Malgré tous les efforts fournis pour maintenir cette salle de spectacle, il nous est impossible financièrement de continuer, les coûts étant trop importants.

Cela fait 3 ans que nous ne nous produisons plus. Malheureusement, nos membres sont démobilisés et surtout prennent de l'âge. Certains ne sont plus partants et la relève n'est pas là.

La situation sanitaire, comme pour chacun d'entre nous, ne facilite pas la tâche ; réunions déconseillées puis interdites, difficile de prévoir à court ou moyen terme. Le groupe est pour le moment en sommeil et il paraît bien évident que la formule actuelle de nos spectacles demandant beaucoup de temps et de monde est difficilement concevable. Nous espérons que 2021 apporte des solutions à cette pandémie et, en ce qui nous concerne, éclaire un peu notre avenir qui, il faut bien le dire, est bien sombre.

Santé sera notre vœu à chacun d'entre vous.

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Présidente : Aline MARTIN 04 77 63 50 46

Malgré un contexte sanitaire difficile, la crèche ne cesse d'accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Il y a bien-sûr eu une fermeture de presque 2 mois sur les mois de mars à mai, mais dès que ce fut possible, tout a été mis en œuvre afin que tout le monde puisse revenir dans de bonnes conditions. Les professionnelles font leur possible quotidiennement afin de maintenir une ambiance agréable et un cadre de vie sain et reposant pour les tout-petits.

La comptable et le bureau sont bien évidemment mis à contribution : gestion du budget, du personnel… Chacun fait son possible pour maintenir le cap et palier à cette année quelque peu bouleversée et bouleversante.

L'équipe les remercie ainsi que les familles qui les ont soutenus et qui ont su garder le sourire pendant cette année 2020 plutôt maussade.

Pour rappel, la crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.

Pour toutes vos questions, besoin de garde régulière ou occasionnelle, envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter.

Malgré tout, gardons notre optimisme et notre joie de vivre. Les P'tits Milous vous souhaitent de belles fêtes et une bonne année 2021.

Crèche « Les P'tits Milous »
113 rue des Ecoles – 42540 St-Just-la-Pendue
Tél. : 04 77 63 21 32

ÉQUIPE PASTORALE DE ST-JUST-LA-PENDUE

Nous tenons à remercier M. le Maire et le conseil municipal pour tous les petits travaux effectués à l'intérieur de la cure et de l'église.

Les salles de la cure permettent d'accueillir les enfants inscrits au catéchisme, dans de très bonnes conditions, ainsi que les membres de différentes équipes lors de leurs réunions.

Gardons de bonnes relations pour les années futures.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. MERCI.

ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

créée en 1990 par Gérard Desmurs

En 2020, notre association a été mise en sommeil mais nos actions continuent et nous poursuivons nos objectifs en offrant du matériel de dépistage et de confort aux profits des malades atteints du cancer dans les centres de soin du roannais.

Toutes nos manifestations prévues en 2020 ont été annulées. La plus importante, notre marche prévue le 26 avril, mais nous avons pu offrir à l'hôpital de St-Just-la-Pendue un électrocardiogramme avec deux ceintures électrodes et deux nébulisateurs (coût : 5 400 €).

Depuis notre création, nous avons distribué pour 1 300 000 € de matériel pour les centres de soins du roannais, dont 960 000 € pour l'hôpital de Roanne.

Nous ne savons pas encore si nous pourrons organiser notre marche à St-Just en 2021 suivant les conditions sanitaires. Nous espérons que l'équipe des sanjustois, à nos côtés depuis 20 ans, voudra nous suivre dans cette aventure. Nous avons malgré tout retenu la salle pour le 30 mai 2021.

Nous gardons un souvenir inoubliable de notre ami Robert Mondière qui s'était investi dans notre marche qui lui tenait à cœur pendant de nombreuses années.

Grand merci à la municipalité qui nous répond toujours favorablement et qui met à notre disposition la salle polyvalente.

Nos réalisations :

- ***Hôpital de Charlieu : 4 302,55 €***
- ***Hôpital de St-Just-la-Pendue : 5 454,77 €***
- ***A chacun son Everest : 5 000 €***
- ***Hôpital de Roanne Covid-19 : 3 000 €***
- ***Hôpital de Roanne : un dermoscope de 23 977,80 €***

soit un total de 41 735,12 €.

Nous souhaitons à tous les sanjustois une bonne santé, protégez-vous.

GRILLE DES COMMERÇANTS

1. Sens des formes, couleurs et harmonie.

2. Lieu de travail d'artistes ou d'ouvriers. Création à base de matières mortes cherchant à embellir par sa couleur, sa forme ou sa taille suivant la mode et les envies.

3. Il fait de votre sécurité notre priorité.

4. Ecrivain du XVIIe siècle, neveu de Corneille, mort presque centenaire : 11 février 1657 – 9 janvier 1757.

5. Talmelier ou pesteur fut son premier nom en français mais cet homme présent au village tient son nom d'une forme picarde « boulenc » et il est souvent dans le pétrin.

6. Création, gourmandise, plaisir, envie.

7. Soin qui embellit la personne.

8. Dans son rayon, on peut y trouver à la fois une poire, du merlan et une araignée.

9. La France en compte plus de 22 000. Celle de St-Just-la-Pendue porte le nom d'un arbre en lien avec le tissage.

10. Fabrication de mets italiens.

11. Appelée aussi « sikaru », la fabrication de celle-ci se fait grâce au savoir-faire de ses artisans et de produits agricoles.

12. Affaires anglaises.

13. A tout en rayon.

14. Commerce de gros.

15. Boutique.

16. Aime le commerce.

17. Affaires d'argent.

18. Produits psychotropes, manufacturés, élaborés à partir de feuilles séchées.

19. Intersection de deux routes et très rapides.

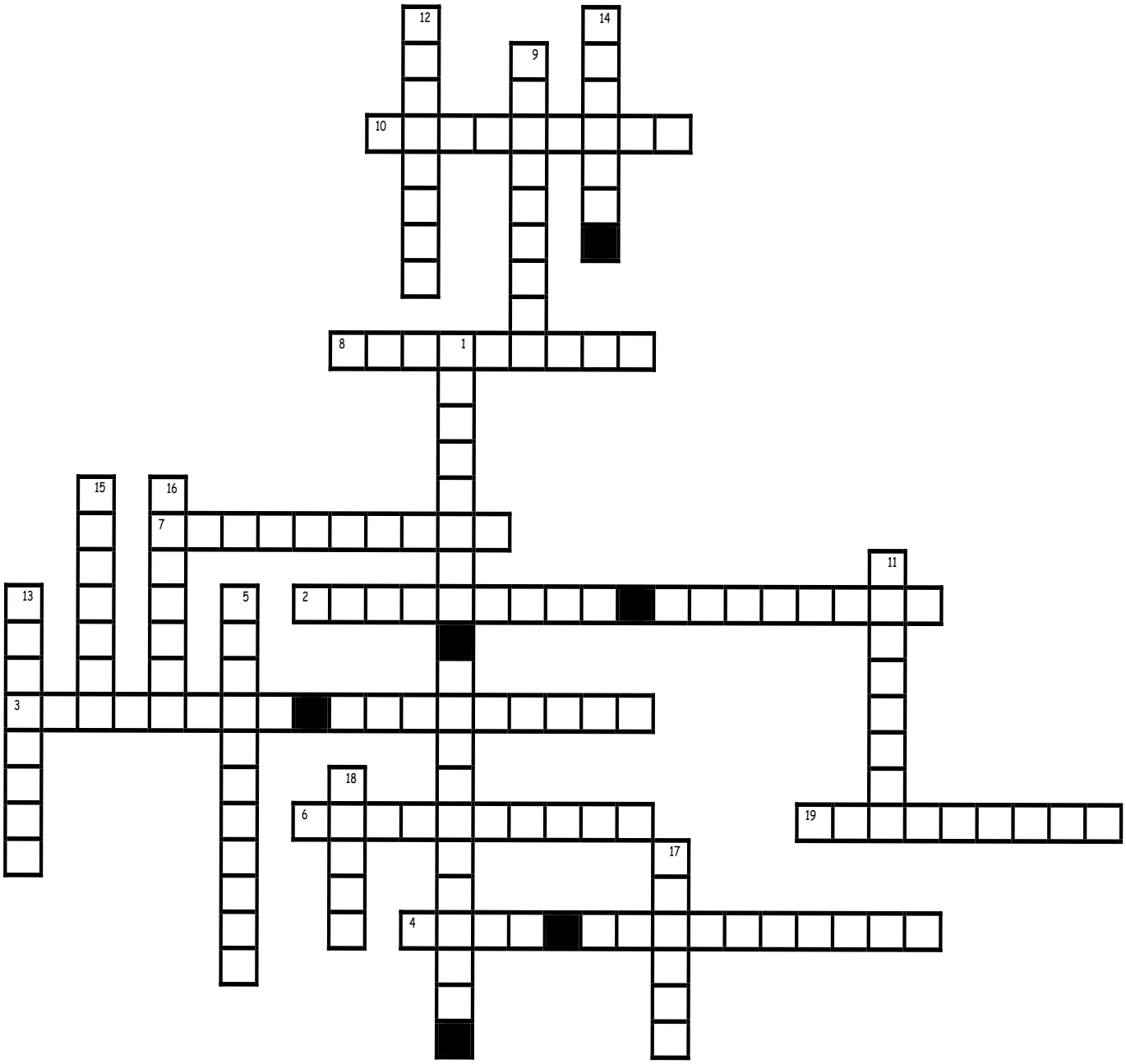

AMICALE LAÏQUE

Président : Jacques VILLARD

La psychose liée au virus provoquée par le gouvernement et les mesures sanitaires anxiogènes qui ont été imposées n'ont pas permis de fonctionner dans la convivialité comme d'habitude.

Nous avons organisé les concours de cartes habituels avec une bonne participation et nous avons fini juste avant le confinement. Ouf !

La fermeture du siège a été une évidence et nous avons décidé de réouvrir le week-end du 21 juin.

Les parties de boules amicales nous ont aidés à retrouver le sourire et le moral.

Les concours officiels de boules n'ont pas eu lieu.

Le seul concours amical organisé cette année fut le but d'honneur qui s'est déroulé sur une journée le samedi de la fête avec 25 joueurs présents. Le vainqueur était Henri qui a battu Sylvain et au complémentaire, Louise domina Martine.

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, de la crainte grandissante des plus âgés d'entre nous et du couvre-feu imposé, nous avons fermé l'amicale le week-end du 17 octobre.

Nous ferons l'assemblée générale quand le climat sera plus serein, mais nous n'organiserons pas de concours de cartes cette année et nous espérons faire des concours de boules d'ici le mois de juin.

Nous ouvrirons le siège de l'amicale dès la fin du confinement pour avoir le plaisir de se retrouver.

COMITÉ DES FÊTES

Co-présidents : Eric MUZEL – 06 24 39 12 70 / Yoann PATALAS – 06 28 20 68 17

L'année 2020 fut pour nous bénévoles du comité des fêtes une période difficile, comme beaucoup d'autres associations, avec l'arrivée en mars de l'épidémie du coronavirus.

Chaque année, le comité des fêtes vous concocte un savoureux programme d'animation à la hauteur de nos habitants et ceux des alentours avec foire, brocante et fête patronale.

Comment imaginer que les manifestations qui auraient dû avoir lieu tout au long de cette année puissent être maintenues en respectant les gestes barrières contre la contamination. Cela aurait été un vrai casse-tête ; notre but était de vous préserver vous et vos familles.

Une pensée à ceux aussi qui nous font vivre ces festivités : intermittents du spectacle, DJ, traiteurs, artificiers et beaucoup d'autres professions de l'évènementiel.

Le comité aura connu une année blanche.

Mais nous nous rattraperons pour le programme 2021 qui vous sera communiqué selon l'évolution de la pandémie.

Dates à retenir :

Foire, brocante, concours de pétanque le 29 mai 2021

Fête patronale les 4, 5 et 6 septembre 2021

Nous vous souhaitons à tous ce qu'il y a de plus cher dans ce monde « une bonne santé pour 2021 ».

COMITÉ FNACA

Président : Joannès GIRAUD – 04 77 63 20 69

L'année 2020 se termine, une année particulièrement difficile à vivre à cause des complications sanitaires qui nous ont contraints à annuler beaucoup de manifestations.

Nous déplorons au cours de l'année deux décès, Marcel Roche et Armand Martelon, tous deux habitants de St-Just.

Les manifestations qui se sont déroulées en 2019-2020 :

- 15 octobre 2019 : assemblée générale à St-Just ;
- 23 octobre 2019 : funérailles de Jean Grange à Vézelin-sur-Loire, le comité était représenté (1 drapeau – 1 adhérent) ;
- 27 octobre 2019 : choucroute annuelle ;
- 20 février 2020 : funérailles de Michel Dépierre à St-Symphorien-de-Lay, le comité était représenté (1 drapeau – 1 adhérent) ;
- 27 février 2020 : funérailles de Marcel Roche à St-Just ;
- 3 mars 2020 : conseil départemental à Boën, 2 représentants du comité ;
- commémoration du 19 mars annulée, y compris la messe, le défilé et le repas ;
- puis toutes les manifestations ont été annulées ;
- 1er septembre 2020 : conseil départemental à Boën, 1 membre du comité était présent.

Espérant que 2021 nous permette de nous retrouver dans de meilleures conditions.

SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Chef de Corps : Pascal PERONNET – 04 77 63 28 17 **Président de l'amicale : Michel GIROUD – 04 77 63 57 20**

Ce bulletin municipal 2020 nous permet de vous présenter notre dernière recrue, Lucas Rapiné, et en même temps vous expliquer son parcours pour devenir sapeur-pompier volontaire. Lucas, tout juste âgé de 18 ans, habite avec ses parents au hameau de Turin à St-Just-la-Pendue. Lucas a intégré la section des jeunes sapeurs-pompiers de notre compagnie, dont le siège se trouve à Balbigny, en 2016. Cette section est une association et fonctionne comme la plupart des clubs de sport. Elle est encadrée par des animateurs bénévoles qui sont tous sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et qui n'ont qu'un seul but : transmettre leur passion. On y apprend les activités de base des pompiers comme la lutte contre les incendies, les gestes qui sauvent, une part importante de sport et bien d'autres activités. Cette formation apporte de nombreuses valeurs comme le respect, le dépassement de soi, l'entraide, la cohésion, valeurs tellement précieuses de nos jours. A la fin des 4 ans, elle est validée par le brevet national de jeune sapeur-pompier. A cela s'ajoutent quelques modules complémentaires si l'on souhaite ensuite s'engager comme pompier volontaire. Lucas a donc effectué tout le parcours et, à notre grande joie, fait maintenant partie de notre équipe et intervient donc à nos côtés.

Si, comme Lucas, vos enfants ont les yeux qui brillent lorsqu'ils voient un camion rouge, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

Plus concrètement, au lendemain de son élection, la nouvelle équipe municipale s'est mise de suite au travail pour trouver un terrain constructible pour accueillir notre future caserne. Pour votre information, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Loire a attribué un budget pour financer cette construction début 2018.

L'amicale des sapeurs-pompiers de St-Just-la-Pendue connaît cette année, comme n'importe quelle autre structure associative, un bouleversement sans précédent. En effet, compte-tenu de la situation sanitaire persistante et des gestes barrières qu'on se devait de respecter, il nous a été impossible d'organiser les manifestations tout au long de l'année 2020. Nous espérons néanmoins que l'année 2021 soit propice à des moments meilleurs et qu'elle nous permette de partager tous ces instants de cohésion, d'amitié, de convivialité entre pompiers actifs, vétérans, épouses et enfants.

En raison du contexte sanitaire particulier (couvre-feu, confinement, respect des gestes barrières, etc.), il nous a également été impossible de pouvoir vous proposer le calendrier 2021 dans les conditions habituelles. Nous regrettons de ne pas avoir eu l'opportunité de renouveler ce moment de convivialité et d'échanges et vous remercions cependant pour vos gestes de générosité.

Comme rappelé ci-dessus sur le plan opérationnel, l'année 2020 aura donc été l'occasion d'accueillir Lucas Rapiné également au sein de notre amicale. Aussi, nous lui souhaitons une très bonne intégration au sein de notre groupe.

L'ensemble du personnel du centre de St-Just-la-Pendue vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

Président : Ludovic FAVEROT – 06 87 36 80 62

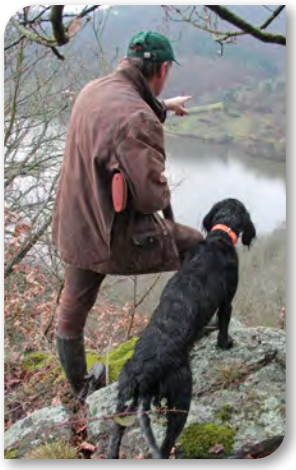

Cette année, la société de chasse n'a pas pu organiser son ball-trap et affiche un résultat négatif. Cependant, la communale est une association ancienne, gérée par des membres prévoyants qui ont laissé une trésorerie suffisante. Cela va lui permettre de passer cette crise sanitaire sans soucis financiers. La société a juste eu le temps d'organiser son banquet annuel avant le confinement.

Ceci a permis aux chasseurs et propriétaires de se retrouver autour d'un bon repas. Aujourd'hui, la communale compte 45 sociétaires et les actions cynégétiques sont restées les mêmes. Les sociétaires ont pu ainsi chasser normalement lorsque les lois sanitaires le permettaient.

En espérant que 2021 ouvrira des perspectives plus propices aux associations de notre village. Prenez soin de vous.

Contact presse : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN
Tél. : 06 71 27 03 28 – Courriel : fede.chasseur42.dir@orange.fr

LACIM : UN MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Présidente : Ludivine DAMIAN-FARJOT – 06 25 40 20 43

C'est un mouvement de solidarité qui s'est déployé, dans la commune, à travers le comité local Lacim de St-Just-la-Pendue. Ce comité dépend de l'association de solidarité internationale *« Les amis d'un coin de l'Inde et du monde »* basé à Croizet-sur-Gand. D'envergure nationale, Lacim a des antennes un peu partout en France, comme celle de St-Just-la-Pendue. Chacune de ces antennes est jumelée avec un ou plusieurs villages (d'Inde ou d'un autre pays où Lacim intervient), à la suite d'une demande d'aide de leur part.

Milans au grand cœur, Yvette et Jean Gouttenoire avaient choisi de rejoindre Mme Charlat, fondatrice de Lacim, dans son action. Entourés d'amis, ils ont cherché des idées pour récolter de l'argent afin de venir en aide aux populations du sud. Au départ, ils se sont retrouvés pour aller cueillir des jonquilles pour composer des bouquets et les vendre. Par la suite, ce fut la vente de mimosas très attendue et aujourd'hui, celle d'œillets. D'autres ressources, comme les expositions, les stands lors de manifestations dans la commune comme jusqu'à l'année dernière la marche bio, les foires… Nous complétons cette activité par la visite à chaque adhérent pour recevoir leurs dons.

L'argent récolté a permis, tout au long de ces années, d'apporter de l'aide aux habitants de 4 villages en Inde en répondant aux besoins prioritaires. Cela commence par l'accès à l'eau, l'autosuffisance alimentaire et la santé, la scolarisation des enfants avec pour chacun un repas par jour. La scolarisation est importante mais aussi l'alphabétisation comme notre comité local de St-Just a pris l'engagement avec le village d'Annagaripalem. Ainsi, un adulte alphabétisé va pouvoir travailler et par la suite scolariser son ou ses enfants. Lacim intervient aussi dans le développement d'activités qui permettent aux habitants de se générer un revenu. Les projets sont suivis par des chargés de mission bénévoles très investis aux côtés du permanent Lacim du pays en question. Celui-ci travaille sur place à la mise en œuvre et au suivi des projets.

Lacim, c'est un élan, une aide sur une durée précise, afin que s'installent une autonomie, une sérénité de pouvoir vivre. Vu le contexte actuel, ces engagements sont de plus en plus difficiles à tenir mais il est nécessaire de les atteindre car il est question de vies humaines.

Lacim de St-Just-la-Pendue, c'est un petit noyau de bénévoles actifs mobilisés 5 à 6 fois par an ainsi qu'une quarantaine de donateurs que l'on remercie à l'occasion de cet article. Chacun peut donner en fonction de ses possibilités, sans engagement. Il est possible aussi de donner de son temps pour renforcer l'équipe et intégrer cette dynamique enrichissante. Si le temps ne coûte rien, il n'a pourtant pas de prix, son résultat enrichit celui qui le recevra sans appauvrir celui qui aura donné, bien au contraire.

Contact du siège à Croizet-sur-Gand : 04 77 63 25 42
lacim@lacim.fr – www.lacim.fr

Contact du comité local de St-Just : 06 25 40 20 43

CENTRE HOSPITALIER FERNAND MERLIN

L'année 2020 restera gravée dans l'histoire des établissements de santé et particulièrement celle du centre hospitalier de Saint-Just-la-Pendue. La crise de la Covid-19 a profondément impacté son fonctionnement ainsi que l'accueil de ses patients et résidents, ce d'autant plus que, lors de la deuxième vague, la Loire a été le département le plus touché. En conséquence, le centre hospitalier a fonctionné sous un mode de gestion de crise pendant une grosse moitié de l'année, afin de surveiller la situation sanitaire au sein de la structure et tenter d'éviter ou de repousser l'entrée du virus.

Les patients et résidents, tous admis sur de longues périodes, ont dû, ainsi que leurs proches, subir les conséquences de cette situation, de même que les deux confinements. Or ces personnes sont particulièrement vulnérables à la solitude. Il a donc fallu réinventer la relation avec l'extérieur de l'établissement, en s'appuyant sur une nouvelle organisation, les nouvelles technologies, mais aussi sur les proches et la population sanjustoise.

Dès le début de la crise, la mobilisation a été forte : confection de blouses, dons de masques, très nombreux témoignages de soutien envers les soignants, etc. Les enfants de Saint-Just-la-Pendue ont transmis de magnifiques dessins, lesquels ont été affichés et distribués au sein de l'EHPAD. Les agents de l'établissement tiennent à les remercier pour cette délicate attention envers nos aînés ; la situation a été suffisamment critique pour que chaque don, chaque manifestation de soutien, permette de maintenir la sécurité des patients et résidents, de soutenir le moral de tous et ainsi d'éviter la rupture. Merci donc à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont apporté et continuent d'apporter leur soutien pendant cette période difficile pour toute notre société.

Pour autant, la vie sociale ne s'est pas arrêtée au sein de l'établissement. Au début de l'année, un beau projet, en collaboration avec la kinésithérapeute et la diététicienne, a vu le jour, le parcours sensoriel : par groupes de huit résidents, il a fallu reconnaître des fruits, des légumes par rapport au goût, à l'odeur et au toucher, tout cela agrémenté d'un petit parcours équilibre, marche, etc. Cet atelier était mené sur trois semaines consécutives, avec à la clé une petite corbeille garnie pour chaque participant !

A partir du mois de mars, l'établissement s'est organisé pour que les résidents vivent au mieux le confinement. L'équipe d'animation a été renforcée, pour pallier au manque de visites des familles, et ce 7j/7 ; les animations en petit groupe ou individuelles ont été privilégiées ; un petit journal avec photos a été envoyé aux familles ; des visio-conférences ont été organisées. Les visites ont alors dû être organisées avec prise de rendez-vous et dans un espace dédié. Les ateliers gym, les ateliers cuisine, les lotos, les chants et même quelques après-midi musicaux ont pu être organisés en fonction de la situation sanitaire.

L'été a permis de sortir du confinement : pour fêter cela, le traditionnel barbecue de l'été a eu lieu dans le jardin, un moment convivial où les résidents ont passé une belle journée ensoleillée. Des « repas veillée » (repas du soir servi dans la cour) ont également été organisés pour profiter de nouveau de l'extérieur.

Enfin, sur le plan institutionnel, deux éléments importants marquent également l'année 2020 : le renouvellement par l'Agence Régionale de Santé de l'autorisation du service de soins de suite et de réadaptation ainsi que le départ de Mme Dufresse, directrice de l'établissement depuis 2012 et qui a énormément contribué au renouvellement de cette autorisation !

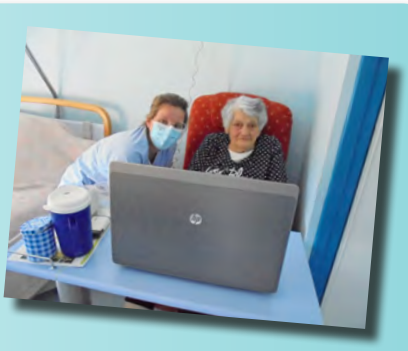

HARMONIE MUNICIPALE LA JOYEUSE

Président : Nicolas COQUARD – 04 77 63 94 06

La « pause », le « silence » font partie du vocabulaire musical… et sont un peu à l'image de l'année 2020 pour l'harmonie…

Petit flash-back sur la fin d'année 2019, cette période est pour l'harmonie le point d'orgue de la fin de saison avec notamment la fête de la Sainte Cécile, patronne des musiciens.

A cette occasion, nous avons participé à l'animation de la messe et clôturé la cérémonie par un concert qui nous a permis de présenter des pièces musicales plus classiques de notre répertoire.

A l'issue de l'office religieux, les musiciens ont convié familles, amis, M. le Maire, adjoints et conseillers municipaux à partager le verre de l'amitié et surtout à mettre à l'honneur une très jeune musicienne (la benjamine du groupe) qui venait de rejoindre les rangs de l'harmonie. C'est donc Alice Coquard qui, du haut de ses 10 ans, vient renforcer le pupitre de clarinettes. Alice est la fille de Magalie, notre chef d'orchestre et de Nicolas, notre président. Un bel avenir en perspective ! Souhaitons-lui une aussi longue carrière que celle de notre Guitou national !

La journée s'est poursuivie autour d'un bon repas, l'animation étant assurée par notre DJ « maison », Yves et par des musiciennes qui, chaque année, concoctent des saynètes un brin « déjantées ».

En novembre, nous avons donné un concert à Bussières dans le cadre des « *Montagnes du matin* ». Cette soirée réunissait 4 orchestres de St-Martin/St-Barthélemy-Lestra, Panissières, Bussières et St-Just. L'ensemble, composé d'environ 80 musiciens, a permis de monter un programme musical de qualité qui a ravi les spectateurs tout comme les musiciens.

L'année 2020 a débuté avec notre traditionnelle galette des rois, un moment convivial partagé avec les familles des musiciens.

La jeune recrue Alice, entourée par les membres du bureau.

Lors de notre assemblée générale en janvier, nous avons exposé nos nombreux projets et sorties qui devaient jalonner l'année, dont notre concert de printemps avec en invitée l'harmonie de Neuville-sur-Saône et notre thé-dansant.

Malheureusement, la covid-19 s'est invitée sans crier gare et nous avons dû précipitamment annuler ces rendez-vous avec notre public ainsi que toutes les autres manifestations qui devaient rythmer la vie de notre village (commémorations, fête des classes, etc…).

Heureusement, les beaux jours et la fin du premier confinement nous ont laissés une petite bouffée d'oxygène pour répéter en extérieur en été et maintenir quelques répétitions en automne que nous avons dû récemment suspendre. Nous avons apprécié ces moments et étions contents d'avoir pu nous retrouver et pratiquer à nouveau notre passion.

Nous portons nos espoirs sur l'année 2021 pour que toutes les associations de notre commune puissent continuer à vivre et créer le lien social.

Comme disait Aretha Franklin : « la musique offre beaucoup d'émotions, elle vous transporte. Elle a cette faculté de remonter le temps, d'aller chercher vos souvenirs. La musique est encourageante, elle renforce ».

C'est sur ces notes positives que tous les musiciens de l'harmonie de St-Just-la-Pendue vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2021.

COMITÉ DE JUMELAGE

Les festivités de nos retrouvailles devaient se dérouler du jeudi 21 mai au dimanche 24 mai 2020 chez nos amis à Mertesdorf. Malheureusement, ce virus prénommé Covid-19 se répartissait sur nos territoires et ne nous a pas permis de réaliser ce voyage. Les inquiétudes sur les conditions sanitaires et les restrictions gouvernementales des deux pays ont encouragé nos jumeaux à reporter notre visite à l'année prochaine en 2021.

Malgré tout, les bonnes relations établies durant toutes ces années restent très fortes entre les différentes familles. Les moyens de communication permettent de nous retrouver virtuellement tout en savourant le vin de Mertesdorf.

Dans cette période difficile et compliquée, nous souhaitons un avenir plus serein et une très bonne santé. Prenez soin de vous dans l'attente de se retrouver pour un futur départ en direction de Mertesdorf.

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose **l'ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.
Notre association, gérée par 12 bénévoles, intervient sur les communes de St-Just-la-Pendue, Croizet-sur-Gand, Ste-Colombe-sur-Gand, Chirassimont et St-Cyr-de-Valorges. Elle emploie 20 salariés (aide à domicile ou AES).
En 2019, elle a effectué **18 184 heures pour 144 personnes aidées et 34 personnes ont bénéficié de la téléassistance FILIEN ADMR.**

ENFANCE ET PARENTALITÉ

ENTRETIEN DE LA MAISON

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage.
- Garde d'enfants.
- Aide à la personne (entretien, repas, courses, aide à la toilette…).
- Téléassistance.
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).
- Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD).

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR de ST-JUST-LA-PENDUE

Mairie - 52, rue du 11 Novembre
42540 St-Just-la-Pendue
Tél. : 04.77.64.97.67 / Courriel : msstjustlapendue@fede42.admr.org
Bureau ouvert le mardi et jeudi matin, le vendredi journée.

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 62 71 35.

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulés par une équipe de bénévoles bienveillants.

ASSOCIATION LOCALE ADMR ST JUST LA PENDUE

CLUB DE L'AMITIÉ

Présidente : Marie-France REY – 04 77 63 22 86

Le club de l'amitié est ouvert à tous les retraités de notre village.

En cette année 2020, le club comptait 90 adhérents.

Nous avons eu à déplorer 3 décès : Gabrielle Cherblanc, Yvonne Plasson et Raymonde Favier. Toutes trois, jusqu'à ce que leur santé le leur permette, étaient très fidèles à nos rencontres.

Pour nous, l'année avait bien commencé avec notre assemblée générale et la dégustation de la galette des rois. Un programme intéressant avait été élaboré : voyage d'une semaine en Normandie, différents concours internes, vidéos, concours de pétanque, repas maison ou au restaurant, etc…

Hélas la pandémie du coronavirus est passée par là et, le 12 mars, après notre soupe aux choux préparée maison, nous avons été contraints d'interrompre nos rencontres. Nous avions juste eu le temps d'assister à une démonstration publicitaire et de déguster les bugnes aux environs de la Chandeleur.

Notre loto prévu le 19 avril a été annulé ainsi que le voyage. Seul un repas au restaurant, le 22 octobre, a été maintenu.

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas quand nous pourrons reprendre notre fonctionnement habituel.

Nous savons que, pour certains, ces rencontres étaient un moyen de rompre leur solitude mais comme nous sommes tous des personnes vulnérables, la sagesse nous incite à être prudents.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, nous pourrons reprendre nos rencontres du jeudi à 13 h 50, salle des associations, pour partager un moment de convivialité tout en jouant aux cartes, au scrabble ou autre jeu de société.

Voyage 2019 du club.
Les participants devant le château de Roquetaillade.

Boissons et brioche vous seront offertes.

Pour adhérer au club, une cotisation annuelle de 18 euros est demandée.

Un courrier sera envoyé à chaque ancien adhérent pour avertir de la reprise et, pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, les panneaux lumineux mis en place par la mairie vous en informeront. Il vous suffira de venir nous rencontrer un jeudi.

En cette période difficile pour tous, essayons de garder espoir et croyons en des jours meilleurs.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Marie-France Rey au 09 75 61 05 64 ou à Odette Raffin au 04 77 63 22 98

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Présidente : Bernadette FAYOLLE – 04 77 63 22 13

63, rue du 11 novembre - Courriel : bibliotheque42540@orange.fr

Notre association a pour but de promouvoir la lecture auprès des enfants comme des adultes.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale, les renouvellements ont lieu 2 fois par an, à hauteur de 400 ouvrages.

Les permanences ont lieu le mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 (merci de respecter les gestes barrières).

Nous procédons à l'achat de romans d'auteurs contemporains à succès pour adultes et albums enfants 2 à 3 fois par an.

La liste des nouvelles acquisitions est consultable sur le site de la mairie dans la rubrique « Vivre à St-Just ».

Nous prêtons les livres pour une durée de 3 semaines avec possibilité de prolongement si nécessaire.

Les lecteurs peuvent assouvir leur soif de lecture en parcourant les rayons dans lesquels ils trouveront :

- pour les enfants : livres cartonnés, albums, BD, contes, documentaires, romans, revues… ;
- pour les adultes : romans de terroir, d'aventure ou policier, BD, biographies, documentaires et 5 revues mensuelles (géographie, jardinage, cuisine, consommation).

Un rayon est également consacré aux CD et aux DVD.

Par le biais de la bibliothèque, les lecteurs peuvent accéder au site de la médiathèque départementale, qui offre de nombreuses activités culturelles.

Les animations, avec les enfants de l'école, de la crèche, des assistantes maternelles et du centre de loisirs, reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Lire est un loisir à la portée de tous,
avec une adhésion de 5 € par an par famille.

EXPRESSION DES LISTES

La loi accorde désormais une place au droit d'expression des élus. Ainsi un espace doit être prévu dans les bulletins d'informations générales et les différentes sensibilités s'exprimer. Cet espace pour l'expression de l'opposition est défini à l'article 26 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 7 décembre 2020.

Liste " Saint Just Tout Simplement "

(Vincent Grivot - Raphaël Sueur - Isabelle Notin - Fabienne Mathelin)

Représentants de la liste minoritaire, nous agissons au sein du conseil municipal dans un esprit de responsabilité. Ainsi, nous avons pris position pour la sécurisation des marchés, les divers travaux de voirie ou le transfert de la compétence eau potable à la CoPLER, autant de mesures de bon sens.

En revanche, nous nous sommes opposés à la hausse de 18 000 € du montant des indemnités des élus, à l'augmentation des tarifs de cantine d'une seule catégorie d'élèves, à la suppression des subventions de fonctionnement aux associations ou encore à l'abandon du projet de zone d'activités, qui a grevé le budget communal de 113 000 €.

Nous regrettons de ne pas pouvoir en dire plus, la majorité ayant voté au dernier moment la limitation drastique de notre droit d'expression dans les pages de ce bulletin, et réduit notre représentativité à un membre par commission. Chacun appréciera la nouvelle dynamique.

A tous les Sanjustois, nous souhaitons le meilleur pour 2021.

Liste " Ensemble tissons notre avenir "

Tout d'abord, nous regrettons que les 4 élus de la liste d'opposition aient voulu donner une conotation politique à ce bulletin municipal même si la loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019 l'autorise.

En mai dernier, vous nous avez élus sur des bases concrètes : un programme précis, qui vise à améliorer notre cadre de vie. Vous nous avez fait confiance et notre responsabilité implique de vous rendre des comptes et de vous informer en toute franchise.

Nous, élus de la majorité, avons besoin de rétablir quelques vérités entachées récemment par des tentatives de discrédits.

Augmentation des indemnités des élus ? Application stricte du barème national relatif aux indemnités de fonction revalorisé au 1er janvier 2020 disponible sur le site : *https://www.collectivites-locales.gouv.fr/regime-indemnitaire-des-elus*

Reproche facile : grand classique pour chaque nouveau mandat. A ce sujet, tous les documents administratifs, toutes les délibérations prises par le conseil municipal sont consultables sur demande en mairie.

Augmentation des tarifs de la cantine ? Rétablissement d'un principe plus juste. Soyons précis : le contribuable Sanjustois n'a pas à financer le surcoût du repas des élèves extérieurs à St Just. Normal.

Suppression des subventions aux associations ? Un mode de fonctionnement plus équitable, proche des besoins.

Nous avons pour ambition de considérer l'ensemble des acteurs associatifs, et de leur apporter concrètement un soutien réel au bénéfice de tous. Logique.

Une zone d'activités abandonnée ? Mise en conformité avec la loi (tous les documents officiels sont consultables en mairie). A moins d'être magiciens, cette « fameuse » zone est totalement impossible ! La responsabilité là encore était de mettre de l'ordre dans cet hypothétique projet voué fatalement à l'échec. En effet, la commune n'a pas la compétence « développement économique » qui relève de la communauté de communes. Soyons sérieux et francs avec vous. L'achat du terrain, antérieur à 2014, s'est fait contre les avis de l'Etat et du conseil communautaire. Ce terrain n'a donc jamais pu obtenir un permis d'aménager. Point.

Responsabilité par conséquent, pour notre équipe de solder les comptes et de respecter les directives de l'Etat ! Responsabilité encore, quand nous retissons le lien avec l'intercommunalité et nous envisageons le développement local du territoire de manière cohérente.

Étrange époque qui nous conduit à nous justifier là où nous avons besoin plus que jamais d'espoir et de cohésion. La tentation est grande, à la hauteur de la déception certainement, d'être amers et critiques en ne donnant que des éléments hors contexte, déconnectés de la réalité. Nous vous devons plus que ça, nous vous devons des propositions constructives, un état d'esprit positif. Ensemble alors, nous serons en mesure de tisser un bel avenir pour Saint-Just-la-Pendue.

A tous, nous souhaitons une belle année 2021.

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2020 (arrêté au 30 novembre 2020)

NAISSANCES (14)

VRAY Malaury Cherryl Stella - *7 janvier 2020 à Roanne*
ROBERT Ayden Alain - *5 février 2020 à Ecully*
RAMBAUD Alice Anna - *22 février 2020 à Roanne*
CAZIN Thylan Jean Michel - *16 mars 2020 à Ecully*
PUPIER Simon - *26 mars 2020 à Roanne*
YVON Léana - *24 avril 2020 à Roanne*
FENDI Ayden Rudy - *9 juin 2020 à Roanne*
BRUN Callie Juliette Maria - *19 juin 2020 à Roanne*
MATHELIN Noélie - *7 juillet 2020 à Roanne*
MATHELIN Louka - *7 juillet 2020 à Roanne*
PARDON Clément Ghislain Simon - *22 juillet 2020 à Roanne*
RECORBET Victoria - *21 août 2020 à Roanne*
CHAZELLE Anna - *31 août 2020 à Roanne*
GUILLOT Victoire - *28 septembre 2020 à Roanne*

DÉCÈS (24)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à St-Just-la-Pendue.

MARCEL Jean-Jacques - *25 décembre 2019 à St-Just-la-Pendue*
FERRANDI Simone Amélie née BOSSANT - *17 janvier 2020 à Feurs*
GUEPPE Anne Marie Jenny née DUPUIS - *4 février 2020 à St-Just-la-Pendue*
CHERBLANC Gabrielle née TRIOMPHE - *11 février 2020 à l'hôpital local*
ROCHE Marcel Joannès - *23 février 2020 à St-Just-la-Pendue*
BERNICAT Henri Claudius - *17 mars 2020 à Roanne*
EDIEUX Eric - *9 mai 2020 à St-Just-la-Pendue*
VELUIRE Marie Thérèse - *10 mai 2020 à l'hôpital local*
MONDIÈRE Robert Jean Marie - *14 mai 2020 à Roanne*
BOYER Joannès Jean - *17 juin 2020 à St-Just-la-Pendue*
LABOURÉ Louis Jean Marie - *26 juillet 2020 à Roanne*
VARAMBON Monique Alice née LAROCHE - *28 juillet 2020 à St-Priest-en-Jarez*
ANDRÉ Etienne Jean - *31 juillet 2020 à Roanne*
PLASSON Yvonne Antonia née COQUARD - *16 août 2020 à St-Just-la-Pendue*
GIRAUD Antonius Marius - *22 août 2020 à l'hôpital local*
BIGAY Rosemonde Camille née PETITJEAN - *27 août 2020 à l'hôpital local*
PRENEUX Maryvonne Emmanuelle - *8 septembre 2020 à Roanne*
CORTEY Anthony Bernard - *9 octobre 2020 à Roanne*
MATHELIN Marius Michel François - *13 octobre 2020 à St-Just-la-Pendue*
FAVIER Raymonde Marie née DUVERGER - *13 octobre 2020 à Roanne*
CORCELETTE Marie Claudia née VIGNON - *19 octobre 2020 à Roanne*
SEDENO Corentin Pierre - *22 octobre 2020 à St-Just-la-Pendue*
RIMOUX Denise Jeanne - *24 octobre 2020 à l'hôpital local*
MARTELON Armand Jackie - *3 novembre 2020 à Montbrison*

MARIAGES (3)

PLAGIAU Axel René Antoine et **JANIN** Fanny Marie Bernadette - *11 juillet 2020*
PRÉVOST Thérèse Elisabeth et **SEGUENOT** Martine Jacqueline - *19 septembre 2020*
PICOLET Serge Louise Benoit et **FOYATIER** Patricia Marie-Rose - *3 octobre 2020*

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Avoir 80 ans (1940-2020)

(De gauche à droite et de bas en haut)

1er rang :

Henri Giroudon – Marie-Claude Labouré ép. Labouré – Jean Peillon – Yvette Mondière ép. Gouttenoire – Bernard Gueppe – Jeannine Notin ép. Pinat.

2e rang :

Marinette Mercier ép. Massacrier – Fleury Sévos – x – Maurice Bouquin – x – Roland Guinamard.

3e rang :

Monique Maison – Raymond Valois – Marie-France Mondière ép. Bennecy – Maurice Monceau – Marie-Josette Devillaine ép. Verchère.

CENTRE DE TESTS COVID

Le 16 novembre dernier, **un centre de prélèvement COVID** a été ouvert à la petite salle polyvalente de St-Just-la-Pendue, avec la participation de **23 professionnels de santé** du territoire.

Ces professionnels sont les médecins et pharmaciens de St-Just-la-Pendue et Neulise, les infirmières de Neulise, Croizet-sur-Gand et St-Symphorien-de-Lay (en-dehors de la MSP).

Le maire et son premier adjoint ont travaillé en étroite collaboration avec le Docteur Chabanne et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour permettre l'ouverture du centre de tests dans un délai très court.

Afin que ces tests puissent se faire dans les meilleures conditions, la petite salle polyvalente a été mise à disposition (chauffage, nettoyage, matériel informatique et connexion internet).

Ces tests se font sur rendez-vous donnés par les médecins, pharmaciens et infirmiers participant au centre de dépistage.

LES VESTIGES DU PASSÉ

« Les vestiges du passé ressurgissent sous nos pieds » :

au cours des travaux, l'entreprise Balmont a redécouvert **l'ancien puits en pierre de 2 m de diamètre par 13 m de profondeur datant de 1888.** Des travaux ont été réalisés afin de sécuriser la zone et permettre aux agents techniques d'avoir accès à une réserve d'eau.

Scannez et découvrez !

Pour scanner, téléchargez l'app. Unitag gratuite **sur unitag.io/app**

MARTHE REY, "LA DOYENNE DU VILLAGE"

Mardi 15 septembre, la doyenne du village de Saint-Just-la-Pendue, **Marthe REY, a fêté ses 98 ans.** Elle a eu l'agréable surprise de recevoir la visite de M. le Maire. Ce dernier est venu lui souhaiter un joyeux anniversaire.

Marthe est en marche pour fêter ses 100 ans le 15 septembre 2022.

PANNEAU D'AFFICHAGE MAIRIE

Le panneau d'affichage consultable en mairie a subi un lifting dans sa conception.

Il regroupe toutes les dernières informations de façon beaucoup plus lisible.

STATUE JEAN DUPUIS

Ce monument, situé à l'entrée ouest de la commune, a récemment fait l'objet d'un nettoyage par les agents techniques.

C'est le 4 septembre 1932 que la municipalité, conduite par M. le Sénateur-Maire Fernand Merlin, inaugure, sous le haut patronage de M. Paul Doumer, président du Sénat et en présence de M. Albert Sarraut, Ministre des colonies, un monument érigé à la mémoire de Jean Dupuis.

Pour découvrir son histoire, rendez-vous sur le site internet :

https://www.saint-just-la-pendue.fr/histoire/personnalités-marquantes

Scannez et découvrez

ÉGLISE

Vendredi 12 juin 2020, des pluies abondantes ont provoqué des infiltrations d'eau dans l'église de Saint-Just-la-Pendue.

Le Maire, Romain Coquard, a dû faire intervenir les pompiers de Saint-Just-la-Pendue. Ces derniers ont demandé le renfort de la grande échelle des Pompiers de Roanne. Cette échelle a dû être utilisée pour étanchéifier provisoirement les zingueries en mauvais état de l'église.

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution dans la réalisation de ce bulletin municipal.

CIVISME TRI SÉLECTIF

Certaines personnes manquent malheureusement parfois de civisme. **Nous vous rappelons que le dépôt est interdit aux abords des conteneurs.**

Les déchets, les encombrants... doivent être déposés à la déchèterie de Matard à Croizet-sur-Gand.

NOËL DES ANCIENS

Cette année, compte-tenu de la situation sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le repas de fin d'année des aînés. Cependant, nous avons pu maintenir la distribution des colis de Noël.

Ainsi, **169 colis** composés de produits de producteurs et commerçants du village et de ses alentours, ont été distribués à travers le village et au centre hospitalier Fernand Merlin.

QUELQUES CHIFFRES...

- **1 642 :** Ce chiffre correspond à **la population** au 01/01/2020, dont 384 jeunes de moins de 18 ans et 535 retraités.
- **74% :** C'est le pourcentage **d'habitants propriétaires** de leur logement.
- **887 :** C'est le nombre de **logements** que compte Saint-Just-la-Pendue.
- **528 :** C'est le **nombre total d'emplois** présents sur le territoire de la commune.
- **168 :** C'est le **nombre total d'entreprises** présentes dans la commune (microentreprises comprises).

Scannez et découvrez la vidéo

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison du contexte sanitaire, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée à huis clos.

Seule une délégation de 6 personnes a été autorisée à participer à la cérémonie avec un dépôt de gerbe devant le Monument aux morts.

Le Conseil Municipal de Saint-Just-la-Pendue marque ainsi le respect que les élus et les habitants doivent aux victimes de toutes les guerres, aux guerres que la France a traversées, et également aux soldats morts pour la France.

Deux gerbes ont également été déposées pour rendre hommage aux anciens combattants.

Nous tenions à vous faire partager ce moment, avec cet article et cette photo.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2021

(connues au 30 novembre 2020)

JAN

Vendredi 8	Vœux du Maire
Dimanche 10	Concours de belote des pompiers
Samedi 16	Soirée du football
Samedi 23	Galette des rois de Milans danse
Samedi 30	Galette des rois des anciens

FEV

Dimanche 21	Trophée du tennis
Samedi 27	Après-midi carnaval du sou des écoles
	Concours de scrabble de St-Just cultur'ailes
Dimanche 28	Trophée du tennis

MAR

Vendredi 5	Don du sang
Dimanche 7	Banquet des chasseurs Trophée du tennis
Samedi 13	Concert de l'harmonie municipale
Samedi 20	Bourse aux vêtements du sou des écoles
Dimanche 21	Cérémonie de la FNACA
Dimanche 28	Thé-dansant de l'harmonie municipale

AVR

Dimanche 4	Concours de boules de l'amicale
Dimanche 18	Loto du club de l'amitié
Dimanche 25	Championnat de tennis

MAI

Samedi 1er	Vente de gaufres du sou des écoles
Dimanche 2	Championnat de tennis
Samedi 8	Thé-dansant de Milans danse
	Défilé et cérémonie commémorative
Vendredi 14	Don du sang
Du samedi 15 au samedi 29	Exposition d'arts plastiques sur le thème « Jardins »
Dimanche 16	Championnat de tennis
Dimanche 23	Fête des classes
Samedi 29	Foire de printemps – brocante
	Concours de pétanque du comité des fêtes
Dimanche 30	Marche Espoir-Santé-Harmonie

JUIN

Samedi 12	Journée découverte du tennis
Samedi 19	Fête de l'école
Vendredi 25	Repas de fin de saison de Milans danse

JUIL

Samedi 3	Ball-trap de la chasse
Dimanche 4	Ball-trap de la chasse
Mercredi 14	Fête Nationale

AOU

Vendredi 6	Don du sang
Mercredi 18	Pique-nique de la FNACA

SEPT

Samedi 4	Fête patronale
Dimanche 5	Fête patronale
Lundi 6	Fête patronale
	Concours de pétanque du sou des écoles
Samedi 18	Concours de boules de l'amicale

OCT

Dimanche 3	Championnat de tennis
Dimanche 10	Championnat de tennis
Dimanche 17	Championnat de tennis
Dimanche 24	Choucroute de la FNACA
Samedi 30	Foire d'automne

NOV

Vendredi 5	Don du sang
Dimanche 7	Championnat de tennis
Jeudi 11	Défilé et cérémonie commémorative
Dimanche 14	Championnat de tennis
Samedi 20	Repas des anciens

DEC

Samedi 4	Sainte Barbe des pompiers
Vendredi 10	Tournoi de Noël du tennis
Samedi 11	Distribution des colis de Noël aux anciens
	Tournoi de Noël du tennis
Dimanche 12	Tournoi de Noël du tennis
Vendredi 17	Arbre de Noël de la municipalité
Samedi 18	Arbre de Noël des pompiers

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de savoir si les manifestations prévues en 2021 pourront être assurées.

La tenue de toutes les manifestations présentes sur cette page dépendra des prochaines annonces gouvernementales.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Monsieur le Maire

- reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- **Assistante sociale :** le mardi de 9 h à 12 h.
- **ADMR :** les mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 12 h à 15 h 30, 04 77 64 97 67.

Téléphones utiles

- **Mairie** 04 77 63 20 12 – Fax : 04 77 63 50 51
  Courriel : **mairie@saintjustlapendue.fr**
  Site internet : **www.saint-just-la-pendue.fr**
- **Pompiers de St-Just-la-Pendue** 18
- **Gendarmerie de Balbigny** 04 77 28 10 36
- **SAUR** (eau et assainissement)
  04 69 66 35 00 (accueil clientèle)
  04 69 66 35 09 (service dépannage)
- **Docteur PISANI** 04 77 63 20 87
- **Docteurs CHABANNE** 04 77 63 22 22
- **Pharmacie du Mûrier** 04 77 63 20 42
  Mmes CHAUX-KER et ROGER
- **Infirmiers à domicile** 04 77 63 53 30
  M. FOURIE et M. BIGARNET
- **Kinésithérapeute,** M. CARTEREAU 06 89 85 61 92
- **Ostéopathe,** Mme SERRIERE-GÉRARD 07 81 14 62 63
- **Ostéopathe à domicile,** Mme MOYROUD 06 43 89 57 29
- **Acupuncture,** M. FOURIE 06 84 71 73 77
- **Réflexologue,** auriculothérapeute
  Mme FERRAND 06 77 45 20 62
- **Ambulance/Taxi AJ2M** 04 74 63 24 07
- **Pompes funèbres BARAY** 04 77 63 51 28

Commerçants

- **Boucherie-charcuterie-traiteur,** M. ROZIER 04 77 63 21 53
- **Boulangerie,** M. et Mme DESARMEAUX 04 77 63 21 37
- **Brasserie** « La Part des Autres »,
  M. et Mme BOUASRIA 07 86 17 52 26
- **Cave de Fontenelle,** M. PEYRAUD 04 77 63 52 22
- **Coiffure,** Salon CHRISTIANE 04 77 63 50 35
- **Coiffure** « L'Atelier Coiffure »,
  Mmes GIRAUD et MAGNIN 06 18 71 17 77
- **Coiffure à domicile** « Cris'Coiffure »,
  Mme RAPINÉ 04 77 63 20 53
- **Complexe Détente et Institut**
  « Karine Esthétique » 04 77 64 73 03
- **Esthétique** « Institut Secrets de Beauté »,
  Mme TISSOT 04 77 62 71 23
- **Pâtisserie,** M. et Mme THOMAS 04 77 63 58 94
- **Pizzas Galorious,** M. TOUDIC 06 33 13 78 41
- **Superette-Essence-Fuel** « Carrefour Express »,
  M. et Mme CAMPOMIZZI 04 77 63 22 41
- **Tabac-Presse-Loto-Fleurs** « Le St-Just »,
  M. PATOUILLARD 04 77 63 21 36
- **Vente miel et produits de la ruche,**
  M. ARPIN 04 77 63 26 27
- **Vente lait, fromages, yaourts,**
  pommes de terre, M. et Mme GIRAUD 06 64 83 40 56
- **Vente confitures, confits…**, Mme BRENNER
  « Cueillons le Jour Présent », 06 30 45 36 54
- **Mum and The Gang**, Mme GUILLOT
  « vente jeux, jouets, matériel 0-8 ans » 06 46 77 66 70
- **Vente de parfums** à domicile,
  Mme REBERGUE 06 19 54 67 82
- **SAS Arseau,** conception et vente
  produits pour eau, M. BERTHELIER 06 11 63 78 56

Forains

Marché du mercredi matin

- **Producteur fruits et légumes**
  M. et Mme ROLLIN 06 88 76 31 50
- **La Ferme des Buis**, Mme PICARD
  (fromages, viande de chevreau) 06 14 78 03 05
- **Fromagerie**, Mme GUILLOT 06 81 04 34 26
- **Mon Petit Marché**, M. DOS SANTOS
  (charcuterie, volailles, viande) 06 85 52 45 98
- **Poissonnerie** Le Bouquet, M. GARCIA 06 51 16 74 66
- **Fruits et légumes**, M. MICHAUD 04 74 89 73 68

Marché du samedi matin

- **Fromages, yaourts, volailles**
  Ferme BOLVY 06 06 86 52 97
- **Mon Petit Marché**, M. DOS SANTOS
  (charcuterie, volailles, viande) 06 85 52 45 98
- **Fruits et légumes**, M. SAHIN 06 98 94 13 59

Les correspondants de presse

- **La Tribune – Le Progrès :** Thierry BOUTILLIER
  04 77 63 52 94 – Email : kathierry@wanadoo.fr
- **Le Pays Roannais :** André CREPET
  04 77 63 53 25 – Email : andrecrepet@orange.fr

Déchetterie

La déchetterie, située lieu-dit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 17 h 30 sans interruption, sauf épisode de canicule (04 77 63 21 13).

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : Tarif : 2 € le trajet
Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08.
Retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10, ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13).
Horaires et informations sur **www.loire.fr**

Rédaction-Administration :
Mairie de Saint-Just-la-Pendue

Le directeur de publication : ***Romain COQUARD***
Imprimerie CHIRAT - Saint-Just-la-Pendue - N° 202012.0100